CTCUM
DISCORDE À LA FRATERNITÉ QUANT À L'ÉMISSION D'UN PRÉAVIS DE GRÈVE

page A 2

photo UPI

MANIC 2 COSMOS 3

TABLOÏD SPORTS

Le gardien de buts Bob Rigby du Manic résiste à l'assaut de Giorgio Chinaglia du Cosmos en première demie du match disputé hier à New York.

D'ICI À SEPTEMBRE VOUS VERREZ LES VRAIS EXPOS! — GARY CARTER

page 1

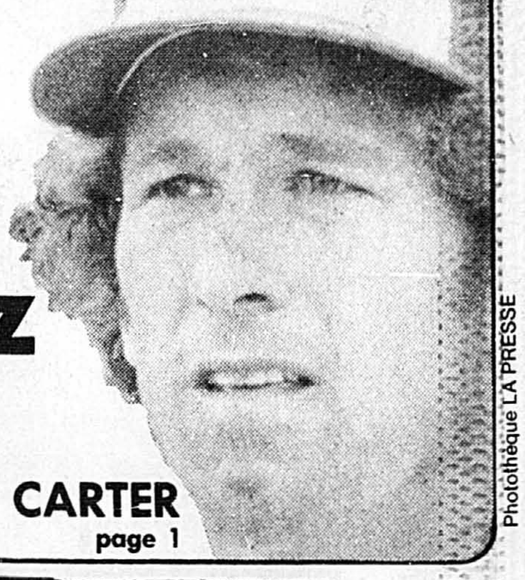

Photothèque LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, JEUDI 15 JUILLET 1982, 98e ANNÉE, no 162, 60 PAGES, 4 CAHIERS

Tél.: 384-4990 CHEZ CLOUTIER
SERGE PARENT, PHARMACIEN
1221 EST, RUE FLEURY
OUVERT DE 9h à 23h / LIVRAISON 7 JOURS

MEETING AVEC DES SÉNATEURS

L'INDÉPENDANCE N'EFFRAIE PLUS LES AMÉRICAINS

— RENÉ LÉVESQUE

Le premier ministre du Québec et son ministre des Affaires intergouvernementales Jacques-Yvan Morin se sont dits satisfaits hier de l'accueil que leur ont réservé à Washington une quinzaine de sénateurs républicains considérés comme de droite.

page A 5

photo PC

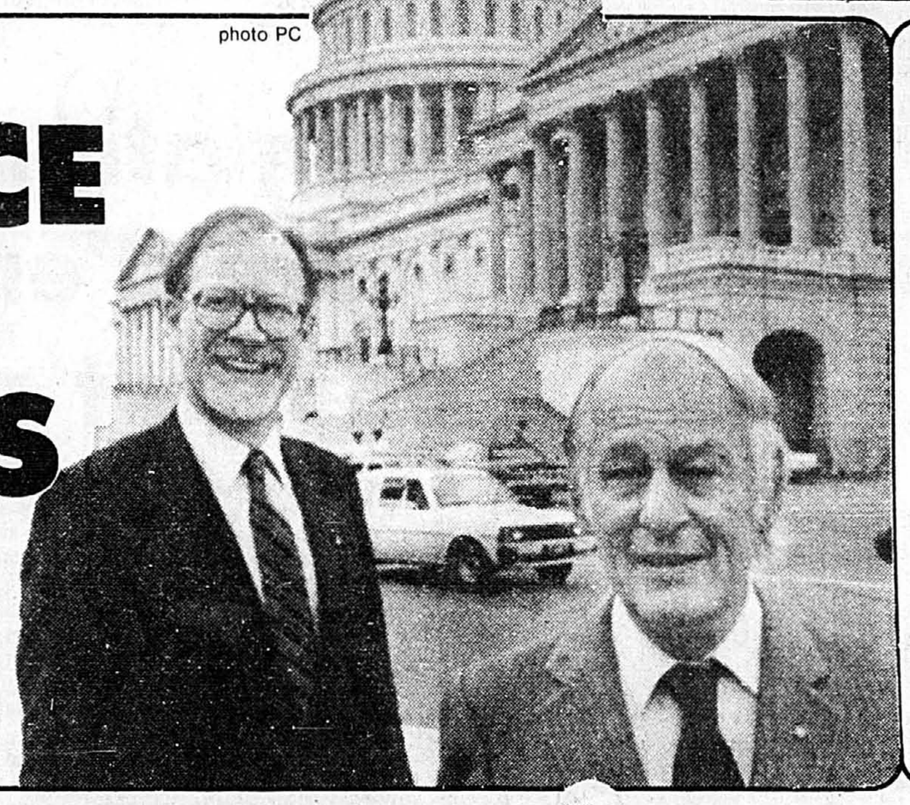

QUÉBEC NE S'INQUIÈTE PAS DE LA BAISSE DE SA COTE DE CRÉDIT

page C 6

Photothèque LA PRESSE

LES JEUX D'ÉTÉ DE PAULINE MAROIS: REMPLACER LE PREMIER MINISTRE

«J'ai tous les pouvoirs. Je pourrais même déclarer l'indépendance du Québec», déclare en riant la ministre Pauline Marois, qui assume les responsabilités du premier ministre pendant son absence de Québec.

page A 12

APPORTER SON VIN AU RESTAURANT: UN TOLLÉ

page A 3

ÉDITO

BATEAU SUPERFLU OU CHÔMAGE ACCRU

PAR MICHEL ROY

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: B 6 à B 10
C 5 et sport 16, 17
Arts et spectacles: C 9 à C 12
—Cinéma: C 8
Décès, naissances, etc.: B 11
Économie: C 1 à C 6
Êtes-vous observateur?: B 7
FEUILLETON: B 7
Horoscope: B 9
Le monde: A 11
Météo: A 2
Mots croisés: B 8
«Mot-mystère»: B 8
Quoi faire aujourd'hui: C 8
Télévision
—Horaires: C 8
—Télé-câble: C 9
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: B 1 à B 3
—La Loi et vous: B 2

TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 18
Mots croisés: 18

BAISSE D'ACTIVITÉ DANS LE PORT

23 p.c. EN UN AN

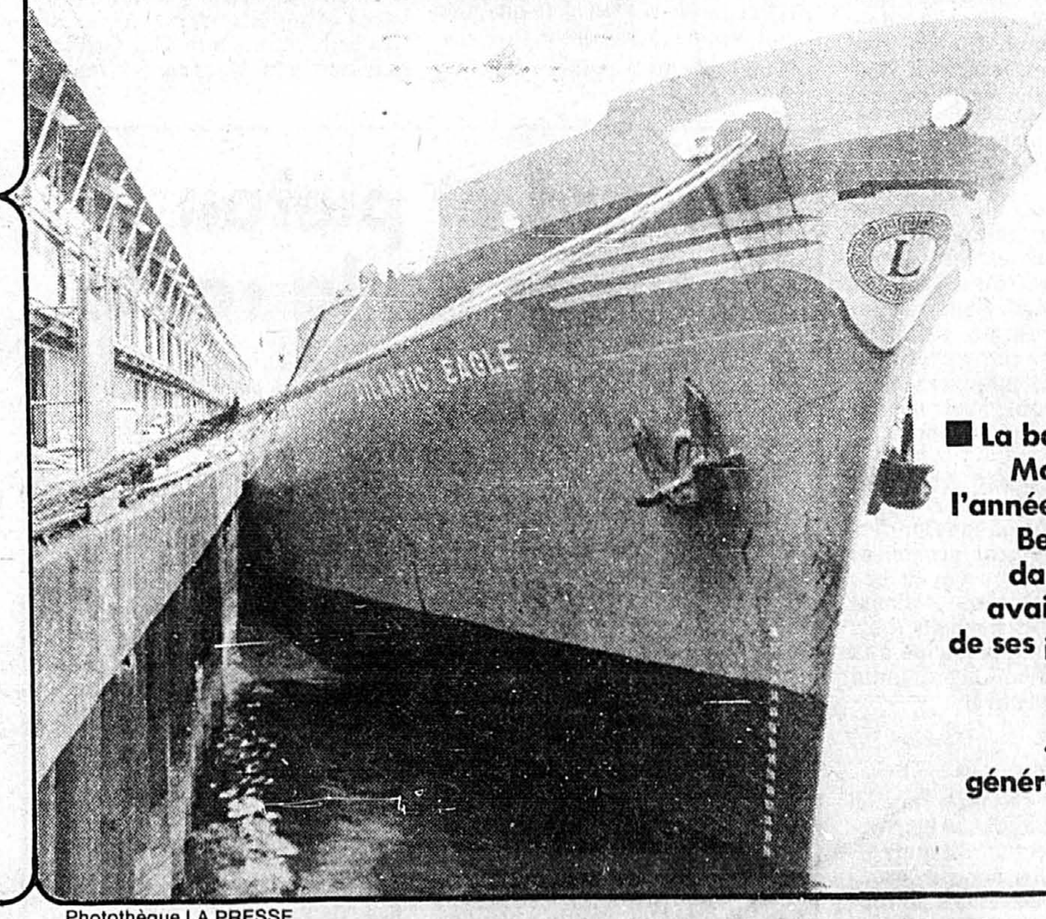

Photothèque LA PRESSE

■ **La baisse de 23 pour cent du trafic au port de Montréal durant les cinq premiers mois de l'année fait dire au directeur général, Nicholas Beshwaty, que 1982 marquera une pause dans l'évolution du havre montréalais, qui avait connu une augmentation spectaculaire de ses profits en 1981. M. Beshwaty ne s'attend cependant pas à une baisse de revenus catastrophique, puisque les secteurs «intéressants», comme les marchandises générales et les conteneurs, maintiennent leur niveau d'achalandage.**

page C 1

NI CHARRON, NI MACEACHEN NE VEULENT DÉMISSIONNER

IMMEUBLE
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
Services immobiliers
COURTIER

#1

...parce que nous aidons plus de gens à vendre et à acheter plus de maisons que n'importe qui au Québec.

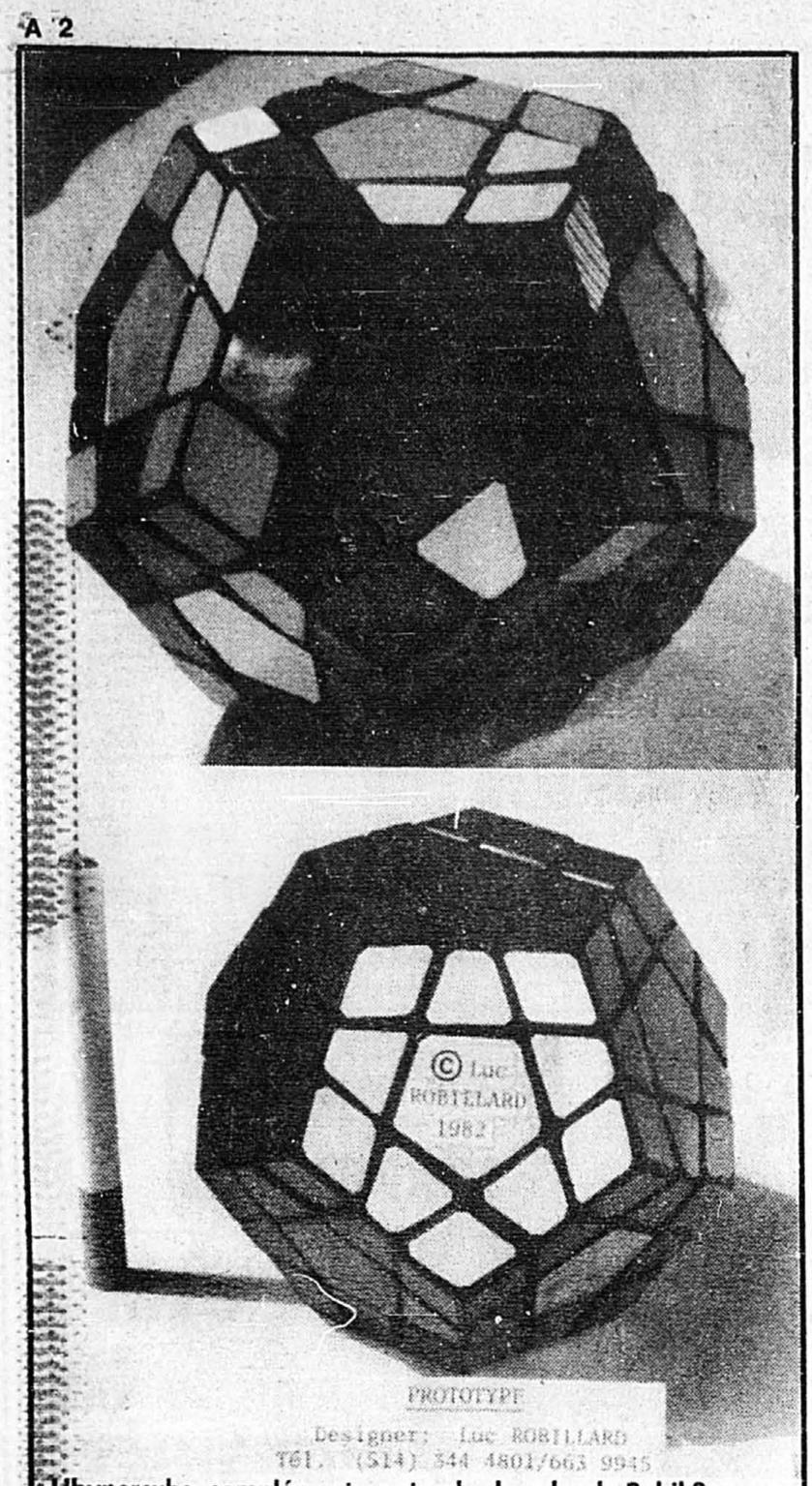

L'hypercube: complément «naturel» du cube de Rubik?

APRÈS LE CUBE DE RUBIK, LE DODÉCAÈDRE

Une invention qui a failli être québécoise

Un inventeur québécois s'est fait damer le pion par un Hongrois qui a développé exactement le même produit que lui. En effet, M. Luc Robillard, un ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Montréal essayait depuis quelques mois de mettre sur le marché un nouveau passe-temps de la lignée du cube de Rubik.

CAROLE THIBAUDEAU

L'**hypercube**, comme l'a nommé son inventeur, est un dodécaèdre, corps géométrique à douze faces identiques, soit douze pentagones réguliers, figures planes à cinq côtés égaux. Ceux-ci sont divisés en onze surfaces plus petites, de trois types et réparties comme suit: un plus petit pentagone au milieu, cinq losanges aux sommets de la figure plane et cinq trapèzes formant le milieu des arêtes. 62 pièces mobiles jouent sur six plans de rotation. En comparaison, le cube de Rubik a trois plans de rotation, six faces de forme carrée et 26 pièces mobiles.

Les combinaisons, ou agencements de couleurs possibles, sont au nombre de 10 à la puissance 67 (dix suivi de 67 zéro) pour l'**hypercube** et de 48 à la puissance 18 pour le cube de Rubik. Luc Robillard s'empresse de mentionner que la difficulté d'un tel casse-tête n'a pas nécessairement de rapport avec le nombre de combinaisons possibles. Il a d'ailleurs rédigé un protocole pour reconstituer l'**hypercube**, avec une couleur unique sur chaque face.

Le 22 juin de la présente année, M. Robillard a présenté son invention au Centre d'innovation industrielle de Montréal (CIIM). La réponse est arrivée trois mois plus tard: «Nous vous déconseillons de mettre un tel produit sur le marché, c'est trop risqué dans la conjoncture actuelle.» Par ailleurs, deux compagnies approchées par M. Robillard, Irwin Toy et Parker Brothers, ont refusé de prendre le risque.

M. Robillard estime avoir dépensé environ $3,000 en frais de mise au point, d'évaluation et d'avocats.

En juin dernier, au cours d'une conversation avec le chroniqueur de «Jeux et stratégies» de la revue ***Science et vie,*** M. Robillard apprenait que le hongrois Szlivka Kristof venait de faire breveter exactement le même produit, qu'il a baptisé «le diamant». La compagnie de distribution de jouets *Interlude Cegi* a accepté d'en faire la promotion.

«J'ai accueuilli cette nouvelle avec un peu d'amertume. C'est encore l'histoire du petit Québécois incapable de recevoir de l'appui des siens et qui voit ses propres idées percer ailleurs que chez lui. Personnellement, je crois que si on fait la mise en marché de ce jeu à l'échelle mondiale, comme c'est bien l'intention d'*Interlude Cegi*, il sera rentable. Il me semble que le dodécaèdre est le complément naturel de son petit frère le cube de Rubik.»

L'avenir nous dira qui a raison, puisque que le «diamant» sera probablement sur le marché pour le temps des Fêtes, en Europe du moins.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 10 Max.: 26
ENSOLEILLÉ ET RISQUE D'ORAGE
DEMAIN: ENNUAGEMENT

La Quotidienne
Tirage d'hier
2 - 7 - 8

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	8	24	Nuageux
Outaouais	9	24	Risque d'orage
Laurentides	9	24	Risque d'orage
Cantons de l'Est	10	26	Ensoleillé
Mauricie	8	24	Nuageux, orages
Québec	9	24	Ciel variable
Lac-Saint-Jean	10	24	Nuageux, orages
Rimouski	10	24	Ciel variable aver.
Gaspésie	10	21	Ciel variable aver.
Baie-Comeau	8	20	Ciel variable
Sept-Îles	8	20	Ciel variable

Canada

	Min.	Max.
Victoria	11	19
Edmonton	11	17
Regina	14	27
Winnipeg	15	27
Toronto	17	29
Fredericton	12	27
Halifax	14	25
Charlottetown	13	25
Saint-Jean	—	—

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	20	33	Nlle-Orléans	21	34
Buffalo	12	26	Pittsburgh	17	28
Chicago	19	30	San Francisco	13	25
Miami	26	33	Washington	25	34
New York	21	31	Dallas	22	33

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	17	27	Madrid	13	28
Athènes	19	32	Moscou	18	29
Acapulco	26	34	Mexico	13	26
Berlin	16	29	Oslo	17	27
Bruxelles	15	29	Paris	18	32
Buenos Aires	7	12	Rome	20	31
Copenhague	18	29	Séoul	22	33
Genève	16	30	Stockholm	21	23
Hong Kong	28	30	Tokyo	22	28
Le Caire	21	34	Trinidad	30	36
Lisbonne	15	20	Vienne	17	24
Londres	16	24			

GRÈVE AVEC OU SANS PRÉAVIS?

CTCUM: le président Bigeault coincé entre un animateur de radio et...son vice-président

M. Jacques Bigeault, président de la Fraternité, a déclaré hier à un animateur de la station CKAC que les usagers du transport en commun seront avisés entre deux et trois jours à l'avance dans l'hypothèse d'un arrêt de travail illimité, menace que continue de laisser planer l'exécutif de ce syndicat depuis le début des négociations-marathon vendredi dernier.

Mais un autre membre de l'exécutif de la Fraternité, le vice-président, M. Jim Flynn, a démenti plus tard ces propos du président, soutenant fermement que la grève illimitée demeure quotidiennement suspendue au-dessus de la tête des usagers. C'est d'ailleurs le même langage qu'on tient à la table des négociations, a-t-on appris de source patronale.

Il semble de toute évidence que c'est la confusion (pour ne pas dire la division!) au sein de l'exécutif de la Fraternité. D'un côté les «radicaux», de l'autre les modérés, entre les deux..ceux qui en perdent leur latin.

D'autre part M. Bigeault, pressé par l'animateur de révéler s'il y avait ou non «black-ou»t sur les discussions à la table de négociations, a rétorqué à son interlocuteur qu'il était lié par un tel «black-out», ne pouvant par conséquent aborder la litigieuse question des «partiels». Il était alors 13h40 et les deux parties avaient décidé de lever le «black-out» hier matin...vers 11h20...

Ensuite, M. Bigeault a soutenu que l'exécutif de la Fraternité informe ses membres, division par division, sur l'évolution des négociations chaque jour. «Mais l'embargo (black-out)?», demande l'animateur, faisant allusion à la possibilité, pour les membres, de dévoiler des propos devant être tenus secrets. «Mais oui!», lance M. Bigeault.

C'est à ce moment que l'animateur Pascau a lancé un appel aux 4,200 syndiqués, chauffeurs et opérateurs de métro, les invitant à lui faire part du contenu des négociations menées à huis clos. Un véritable orage téléphonique s'est abattu à la station radiophonique. Des chauffeurs, surtout des opérateurs, ont vertement contesté les paroles de leur président par des «Il ment en public» et des «C'est un maudit menteur».

«Tout au plus, on nous dit que ça tourne rondement et que tout va bien aller avec Bigeault». Des appels ont aussi été dirigés à LA PRESSE, par ceux-là même qui ont organisé la pétition visant à exiger une assemblée spéciale dans le but de «modifier la décision de l'exécutif sur le recours immédiat à la grève».

Les négociations continuent

Me André Loranger, principal porte-parole de la CTCUM, estime toutefois que cette menace de grève, même assortie d'un préavis de deux à trois jours, n'est guère propice à faire avancer les pourparlers.

Les progrès d'hier sont «extrêmement minces, sinon microscopiques», a également indiqué Me Loranger, et on se «remet à table» cet après-midi, après avoir passé la soirée à tâcher de débrousailler le dossier.

On n'a toujours pas abordé depuis vendredi dernier l'épineuse question des «partiels» qui apparaît au point cinq de l'ordre du jour. Pour l'instant — a-t-on appris à la levée de l'embargo — on piétine sur les quatre premiers items de l'ordre du jour.

Par ailleurs, la Fraternité tente d'amener ses vis-à-vis à la table des négociations à entreprendre les discussions tard dans la journée pour les poursuivre toute la soirée et jusque dans la nuit.

«Nous n'embarquerons pas dans une ronde de négociations nocturnes, longues et improductives», a par contre indiqué Me Loranger, dont l'équipe tentera plutôt de négocier à des «heures normales», quitte à prolonger les pourparlers en début de soirée, s'ils évoluaient dans le bon sens.

Formation de la main-d'oeuvre: faute d'entente, Québec pourrait perdre $108 millions

À moins d'une entente avec Ottawa d'ici le 1er septembre prochain, Québec pourrait se voir priver de certains aspects du nouveau programme national de formation de la main-d'oeuvre et, plus particulièrement, de sa part de la somme de $108 millions affectée à la Caisse d'accroissement des compétences professionnelles. Ce fonds sera disponible aux établissements de formation qui sentent le besoin de se moderniser et «le premier arrivé sera le premier servi».

LISA BINSSE

Lloyd Axworthy, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, a confirmé hier lors d'une conférence de presse, qu'il n'y avait toujours pas d'entente avec le Québec en ce qui a trait à ce nouveau programme de formation, dont la loi qui le régit a été sanctionnée la semaine dernière, et qui doit démarrer le 1er septembre.

Le gouvernement fédéral a besoin de l'accord des provinces pour la mise en oeuvre de ce programme de $1 milliard, qui vise à combler les pénuries de travailleurs spécialisés, surtout lorsqu'il s'agira de déterminer quels sont les emplois prioritaires dans chaque province et faire en sorte que les programmes de formation répondent adéquatement à ces besoins spécifiques.

M. Axworthy a déclaré qu'il avait donné comme directive à ses fonctionnaires de faire tout pour en arriver à une entente avec les fonctionnaires du ministère québécois du Travail pour la date d'entrée en vigueur. Un fonctionnaire du ministère fédéral a ajouté que les discussions continuaient entre les deux paliers de gouvernement et que Québec «désire en venir à un accord».

Les deux points en discussion portent sur une garantie quant aux montants qui seraient versés annuellement et les modalités d'utilisation du fonds qui accompagne ce programme national. Ces deux points ne comporteraient pas de «difficultés majeures» et le fonctionnaire semble avoir bon espoir qu'une entente soit conclue.

Lorsque le ministre Axworthy avait expliqué les grandes lignes de son programme en janvier dernier, le gouvernement provincial avait déclaré qu'il ne voyait pas l'utilité d'un programme national de formation professionnelle mais avait tout de même participé à la conférence fédérale-provinciale sur le sujet à Vancouver.

Clef de voûte

Le programme national, «la clef de voûte de la stratégie du gouvernement dans le secteur du marché du travail pour les années 1980», vise à dispenser des cours de formation de toute première qualité en donnant à Ottawa le pouvoir de désigner les professions où il y a une pénurie nationale de travailleurs qualifiés et de dispenser des fonds en vue de moderniser les installations de formation.

Les provinces tout comme les organismes sans but lucratif qui s'intéressent à la formation pourront se prévaloir des fonds consacrés à la Caisse d'accroissement des compétences professionnelles au cours des deux prochaines années. Cette somme pourra servir à établir ou agrandir des établissements de formation, défrayer les coûts d'exploitation initiaux ou simplement moderniser les équipements depuis longtemps devenus désuets.

Le programme a été quelque peu modifié afin de le rendre plus accessible: des allocations plus élevées pour les apprentis qui désirent poursuivre leur formation dans des professions en demande; l'élimination, dans certains cas, de la nécessité actuelle pour les adultes qui veulent un cours de formation d'avoir quitté l'école depuis un an (cette mesure vise à inciter les «jeunes décrocheurs»); permettre aux travailleurs de poursuivre leur formation dans des disciplines très spécialisées au-delà de la limite actuelle de 52 semaines; aider les employeurs à obtenir pour leur personnel canadien hautement spécialisé une formation à l'étranger; et, finalement, simplifier les ententes administratives afin de réduire la paperasserie et accélérer la formation.

Ce programme vise également à favoriser l'accès au marché du travail pour certains groupes «spéciaux», c'est-à-dire les femmes, les autochtones et les personnes handicapées. D'ailleurs, sur ce sujet, M. Axworthy a affirmé que son nouveau programme n'est pas discriminatoire à l'égard des femmes comme le soutenait la semaine dernière le groupe Action Travail des femmes qui menaçait (et y songe toujours d'ailleurs) de poursuivre le ministre pour discrimination s'il ne modifiait pas sa politique.

Actuellement au Québec des cours sont disponibles dans 62 spécialités et dans chaque cours trois places sont réservées aux femmes, encore une fois sur la base de la «première arrivée, première servie». Les quinze femmes qui désiraient suivre le cours en soudure s'y sont inscrites «trop tard» mais elles pourraient toujours profiter du programme national de formation en industrie.

Par ailleurs, le ministre a profité de l'occasion pour souligner que le programme de travail partagé avait évité la mise à pied de quelque 18,000 travailleurs au Québec et 55,000 au pays.

Fusillade dans une boutique: les voleurs en fuite, un client blessé

Un homme âgé d'une trentaine d'années, Jean-Paul Nadeau, repose dans un état satisfaisant à l'hôpital Maisonneuve, après avoir été atteint de deux coups de feu hier après-midi, au cours d'une attaque à main armée survenue dans une boutique d'équipement sportif, située au 4119 de la 46e rue, dans le quartier Saint-Michel, à Montréal.

RAYMOND GERVAIS

Deux bandits armés, dont un portait une cagoule de nylon masquant son visage, se sont présentés arme au poing peu après 15 heures hier, chez Armand Sport, dépositaire d'articles de chasse et pêche et ont ligoté un des deux clients qui se trouvaient sur place, ordonnant au deuxième de se coucher face contre le sol. A ce moment, le propriétaire de la boutique de sport, M. François Lacelle, qui habite un appartement situé à l'arrière de son magasin, est apparu armé et a ouvert le feu sur les deux agresseurs. Une fusillade a éclaté et M. Nadeau, le client qui n'était pas ligoté, a été atteint de deux projectiles, un à l'abdomen et un autre au bras gauche, tirés par les bandits.

On ignore pour le moment si un des bandits a été touché par les balles du propriétaire.

Les deux braqueurs ont pris la fuite à bord d'une camionnette dans une direction inconnue.

L'enquête policière dans cette affaire a été confiée au sergent-détective Claude Fleurant du poste 44 de la police de la CUM.

Motard et piéton victimes de la route

Deux personnes se sont tuées, hier, lors de deux accidents de la circulation distincts survenus dans la région de Montréal.

Daniel Moreau, 18 ans, de Saint-Hubert, a perdu la vie lorsque sa motocyclette a dérapé, sur la Grande-Allée, et s'est écrasée sur un poteau d'électricité.

Par ailleurs, un piéton a été écrasé par un camion sur la route 341, à la hauteur de la municipalité de l'Assomption; on ignore pour l'instant l'identité de la victime.

Entre-temps, les corps des deux hommes repêchés hier matin à une quinzaine de kilomètres au large de Sainte-Anne-de-Kouchibouguac, dans le détroit de Northumberland, ont été identifiés par la police: il s'agit de deux Québecois, Normand Parent, âgé de 46 ans, et son fils Réjean, 23 ans, de Gagnonville. Ils étaient au nombre des quatre passagers qui étaient partis dimanche de Cocagne à bord d'une embarcation de cinq mètres, à destination de l'Ile-du-Prince-Edouard, et dont on était sans nouvelles depuis.

Par ailleurs, un homme âgé d'une vingtaine d'années, dont l'identité demeurait un mystère hier, a sorti un pistolet et s'est tiré une balle dans la tête après qu'il eût été l'objet d'une chasse à l'homme consécutive à son refus de s'identifier, lors d'une enquête policière de routine à Sainte-Mélanie, près de Joliette.

Les agents de la Sûreté du Québec ont tenté d'arrêter l'homme, qui avait pris la fuite à bord d'une voiture de marque Corvette, lors d'un barrage routier établi en début de soirée près de Sainte-Elizabeth, à quelque 20 kilomètres de Sainte-Mélanie.

Lorsque les agents se sont approchés de la Corvette, que le fuyard avait immobilisée à la vue du barrage routier, ils ont vu l'homme placer un pistolet neuf milimètres contre sa tempe et presser la détente.

Un 14 juillet somptueux

PARIS (AFP) — Le défilé de la fête nationale française du 14 juillet, organisé pour la première fois en soirée, s'est déroulé mercredi sur les Champs-Elysées dans un des décors les plus somptueux de Paris, dont tous les monuments étaient illuminés.

Le président de la république a passé les troupes en revue en descendant la célèbre avenue. M. François Mitterrand a été ensuite accueilli sur la place de la Concorde par le premier ministre, M. Pierre Mauroy; le ministre de la Défense, M. Charles Hernu, et les hauts responsables militaires.

Le défilé, qui commémore la prise de la Bastille en 1789, et auquel assistaient environ 350,000 personnes, a été ouvert par 40 tambours des trois armes et de la gendarmerie, suivis par les drapeaux des 40 régiments de réserve symbolisant «l'union de la nation avec l'armée d'active».

Dix musiques militaires se sont succédé pendant la cérémonie, s'arrêtant brusquement pour faire place au fracas de 25 hélicoptères Puma et Alouette III de l'aviation légère de l'armée de terre passant en vol tactique au ras des arbres de l'avenue des Champs-Elysées.

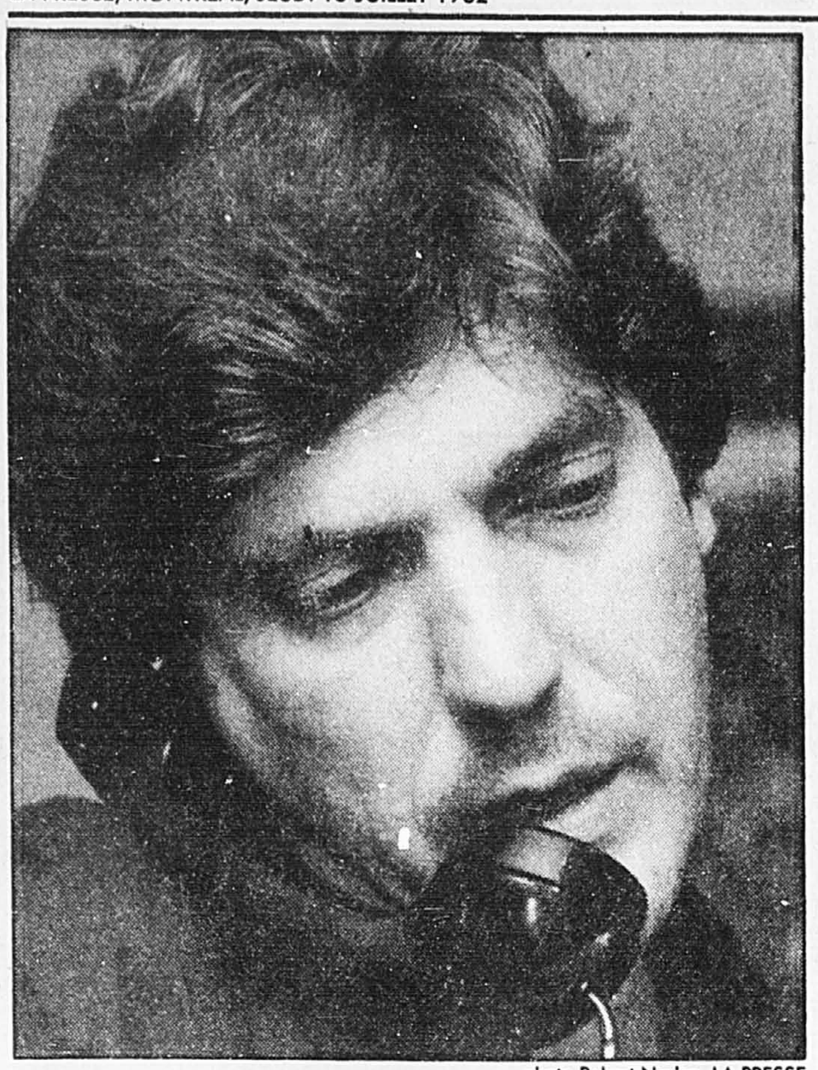

photo Robert Nadon, LA PRESSE

L'animateur de radio-télévision Alain Montpetit.

RELIÉ AU MEURTRE DE MARIE-JOSÉE ST-ANTOINE

Alain Montpetit, le bon samaritain traité en larron

■ «La seule chose que j'ai faite, ce fut d'essayer d'aider des gens que j'aime... Et si c'était à refaire, je le referais.»

C'est ce qu'a déclaré l'animateur Alain Montpetit, hier soir, lors d'une entrevue qu'il a accordé à *La Presse*, après quelque réticence cependant, vu le traitement que lui font les médias ces jours-ci, certains allant même jusqu'à l'impliquer dans la mort tragique qu'a connu à New York Marie-Josée Saint-Antoine, une Québécoise devenue mannequin international.

MADELEINE BERTHAULT

Et c'est un homme littéralement malheureux que *La Presse* a rencontré. Malheureux surtout de «la douleur causée inutilement à la famille Saint-Antoine par cet étalage sensationnel et bourré de soupçon quant aux tragiques événements qui ont entouré le meurtre crapuleux de la jeune femme de 24 ans».

Alain Montpetit était à New York depuis deux jours, après un voyage de quelques semaines en Europe, et se promettait de communiquer avec Marie-Josée, une bonne copine de famille. Mais le soir, à son hôtel, il regarde les nouvelles à la télévision et voit la photo de Marie-Josée et apprend alors ce qui vient de lui arriver.

Bouleversé, il téléphone aux parents de la jeune fille et leur offre d'aller quérir des informations auprès de la police. «Sentant leur désarroi, j'ai voulu leur apporter mon support de façon active et peut-être utile», souligne Alain Montpetit. «Je me suis dis que ces gens-là, que je connais bien, voudraient savoir ce qui était arrivé à leur fille, d'autant plus qu'elle était très proche d'eux et que par ailleurs elle menait une vie correcte.»

Le sergent-détective Argenzio de la police de New York, et chargé de l'enquête, a naturellement interrogé Montpetit mais ne l'a soupçonné en aucun moment.

Cependant, à son retour à Montréal mardi dernier, Alain Montpetit a vent de rumeurs qui circulent sur son compte. Et il ne comprend pas. Lui qui revenait ici attiré par des perspectives de travail au Canada anglais qui s'annonçaient intéressantes afin de passer des entrevues, il se sent tout à coup «perdu comme un héros d'un film de Hitchcock».

A la faveur d'un petit héritage dont il avait bénéficié à la suite de la mort de sa mère, Alain Montpetit avait décidé de prendre «des vraies vacances» et un peu de recul face à ce métier d'animateur (Bon dimanche à CFTM et autres émissions à CKMF) pour éventuellement réorienter sa carrière, lui qui n'a que 31 ans.

Et tout à coup il se retrouve en plein cauchemar, sa réputation entachée par du potinage de haute-voltige, et sa carrière menacée. Et il sent au tréfond de lui une grande peine: les souffrances inutiles que tout cela cause à la famille Saint-Antoine «qui mérite pourtant beaucoup de respect tout comme leur fille qui était probe, intelligente et respectable».

Tollé des restaurateurs devant le «vin du client»

LÉGALISÉ EN DOUCE PAR QUÉBEC

■ Hier, 14 juilet, la guillotine est tombée sur la tête des restaurateurs.

C'est en effet hier matin, à la surprise générale, qu'ils apprenaient l'existence de cette nouvelle loi qui permettra à n'importe qui d'apporter vin et alcool pour être consommés dans leurs verres.

FRANÇOISE KAYLER

Surprise, consternation, indignation, colère, toutes les réactions ont accueilli cette nouvelle dans le secteur de la restauration professionnelle. C'est-à-dire chez ceux qui ont réussi par leurs efforts à faire la réputation gastronomique de la table montréalaise, en particulier, et sur qui la promotion touristique se base largement pour attirer les visiteurs.

C'est un désastre, c'est la mort de la restauration ont dit les uns. C'est insensé, c'est réduire à rien tout le travail fait depuis des années ont dit les autres. C'est notre coup de mort dans la situation extrêmement difficile que vit actuellement la restauration ont tous dit. Avec, en leitmotiv, des «je ne comprends pas». Qui a mis sur la table une proposition aussi stupide et pourquoi a-t-on adopté cet amendement sans consulter les premiers intéressés? C'est la question que tout le monde se pose.

Jean-Claude Blondeau, directeur général de l'Association des restaurateurs du Québec, association qui groupe 2,000 membres, qualifie la situation d'insensée. Le projet de loi présenté par le ministre de la Justice, sanctionné le 23 juin, est passé dans le bill omnibus sans qu'aucune consultation n'ait été faite auprès de l'association. Pour son directeur, l'idée de cette proposition a germé dans l'esprit de quelqu'un qui ne connaît rien à la situation et qui ne peut mesurer les répercusssions qu'elle entrainera. L'application de ce règlement qui modifie la loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques va créer le désordre et la confusion et va détruire tous les efforts faits jusqu'à maintenant pour monter au Québec une industrie de la restauration digne de ce nom.

Equilibrer la concurrence

L'ADRQ a réuni les membres de son exécutif, a soumis le texte de l'article à ses avocats et étudie les mesures à prendre. Mais pour l'instant la situation est claire. Le 23 juillet, date à laquelle l'application sera en vigueur, les restaurateurs diront NON. De son côté, le président de l'Association des hôteliers du Québec, Pierre Bougain, refuse et déclare qu'aucune bouteille ne sera «admise» au Reine Elisabeth qu'il dirige. Un mouvement de contestation est en train de naître parmi ceux qui travaillent pour le respect de la qualité et que l'on est en train d'assimiler aux établissements qui ne font que servir de la nourriture.

Car tout semble né d'un problème engendré par la permission faite aux établissements non pourvus d'un permis de la Régie des alcools de permettre à leur clientèle d'apporter vins et spiritueux. Devant les représentations faites par certains restaurateurs pour trouver une solution à cette situation équivoque, on a passé cette loi qui nivelle pour «équilibrer la concurrence». Mais qui peut dire qu'il y ait une commune mesure entre un restaurant du coin, sans mettre pour cela de connotation péjorative, et un établissement qui fait de la cuisine et qui doit la servir avec des vins de même qualité?

De tous côtés on essaie de prévoir l'ampleur de la confusion. Un restaurateur détenteur d'un permis doit payer son vin plus cher que le consommateur ordinaire et cette surtaxe de 5 p. cent qu'il paie se traduit par un timbre distinctif sur toutes les bouteilles qu'il sert. Quand un client apportera sa propre bouteille, quel contrôle aura la Régie? Et déjà les plus malins échafaudent des plans pour échapper à ses contrôles.

Qui lavera les verres?

On se pose aussi des questions pratiques: va-t-on offrir de la verrerie fine aux clients qui apportent leur vin et pourquoi laverait-on les verres. Cette verrerie et son nettoyage, sa casse aussi, sont normalement défrayés par un pourcentage prélevé habituellement sur le prix de la bouteille. Va-t-on fournir le seau à glace pour rafraichir le vin blanc et, pourquoi pas, le champagne apporté par le client? Qui va servir? Le garçon qui n'aura pas de pourboire puisque le vin ne sera pas porté sur l'addition? A trois heures du matin, on ne vend plus de vin. Mais puisqu'on ne le vend plus, le laissera-t-on boire quand même? On nous prend pour des marchands de soupe a dit l'un. Dans ces conditions je ne vois pas pourquoi je vais collecter les taxes pour le gouvernement et dans ces conditions je vais mettre toutes mes factures à $3.25 a dit un autre. Et tous prédisent que les prix des repas vont automatiquement devoir grimper. En fin de course ce sera le consommateur qui sera lésé.

Mais la question qui étonne le plus les restaurateurs est celle-ci: comment se fait-il que le ministère du Revenu perde délibérément des milliers de dollars, dans une situation économique critique, en se privant de la taxe de 10 p.cent perçue sur chaque bouteille vendue par un restaurant, sans parler du 5 p cent du timbre sur lequel s'applique aussi le 10 p.cent?

Déjà le mot circule: peut-on imaginer une situation plus absurde que celle dans laquelle la restauration a été plongée hier matin? Celle qui dirait aux clients: vous pouvez apporter votre nourriture.

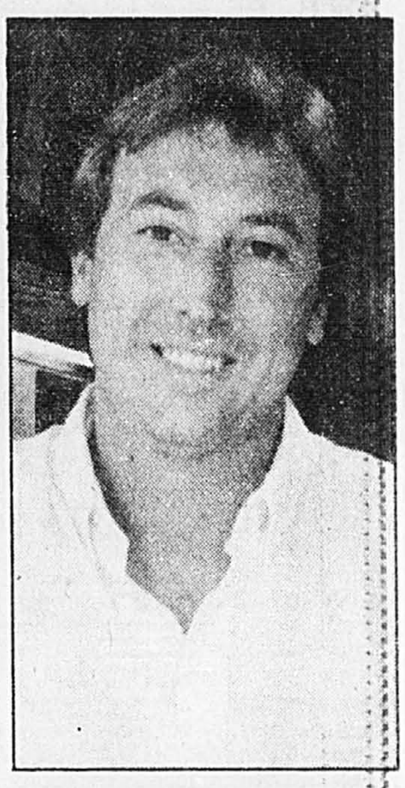

photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

De Micheline Delbuguet de Chez La Mère Michel (en haut à gauche), à Alain Creton de chez Alexandre, en passant par Jean-Pierre Boquier des Halles et Peter Muller du Guillaume Tell, c'est la consternation et la colère.

Les Caisses pop actionnent l'assassin d'une caissière

■ Dans sa cellule du pénitencier Laval, l'assassin d'une employée de la Caisse populaire Notre-Dame de la Salette, à Valdes-Bois, se voit maintenant réclamer une somme de $40,000 représentant le fruit du hold-up meurtrier qui y avait été perpétré il y a un peu plus d'un an.

MARIO ROY

Serge Damien est poursuivi en Cour supérieure par les assureurs du Groupe Desjardins, qui ont eu à compenser pour ces pertes, et dont la réclamation est également dirigée contre le présumé complice du gunman, Jean Thériault, qui doit subir son procès sous une accusation de meurtre au premier degré, au début d'octobre prochain, aux Assises criminelles du district de Hull. Quant à Damien, un ex-enquêteur du service de sécurité des Caisses populaires Desjardins, il a été reconnu coupable et condamné à la prison à vie le 22 juin dernier.

Le 23 avril 1981, vers 17 heures, la Caisse populaire Notre-Dame de la Salette était victime d'un vol à main armée au cours duquel la caissière Darquise Cyr était abattue. Impliquant notamment un employé des caisses populaires, l'opération criminelle avait fait un certain bruit à l'époque.

Aujourd'hui, Serge Damien est évidemment «sans travail et n'a aucune source de revenu», note le Groupe Desjardins, qui croit tout de même possible de récupérer ses avoirs.

A la suite d'un accident de la circulation qu'il a subi en 1976, Damien pilote toujours devant la Cour supérieure une poursuite de l'ordre de $78,600 contre celui qu'il estime être responsable des blessures qui lui avaient alors été occasionnées; aucune décision n'a encore été rendue dans cette cause. Les assureurs demandent donc au tribunal d'émettre en leur faveur un bref de saisie avant jugement sur cette somme, au cas où, cette fois, la Justice donnerait gain de cause à l'assassin de la caissière Cyr...

MALGRÉ UNE CONDUITE EXEMPLAIRE EN PRISON

Libération totale de Rose: nouveau refus de la CNLC

■ La Commission nationale des libérations conditionnelles a encore une fois refusé à Paul Rose une libération totale à laquelle il a pourtant droit depuis décembre 1980. C'est du moins ce que son agent de libération a annoncé verbalement à Paul Rose, hier.

Malgré une conduite exemplaire en prison et malgré deux recommandations émanant de deux agents de libération, et ce à deux reprises, la CNLC est intraitable. Claire Rose, la soeur de Paul, ainsi que le Comité d'information sur les prisonniers politiques, se sont dits «révoltés par cette décision» et soupçonnent une «vengeance politique». En effet, depuis que Paul Rose va à l'Université du Québec deux jours par semaine et est bénévole dans un centre pour personnes âgées, il est fidèlement retourné chaque soir en prison et n'a jamais eu de problème de fonctionnement à l'extérieur.

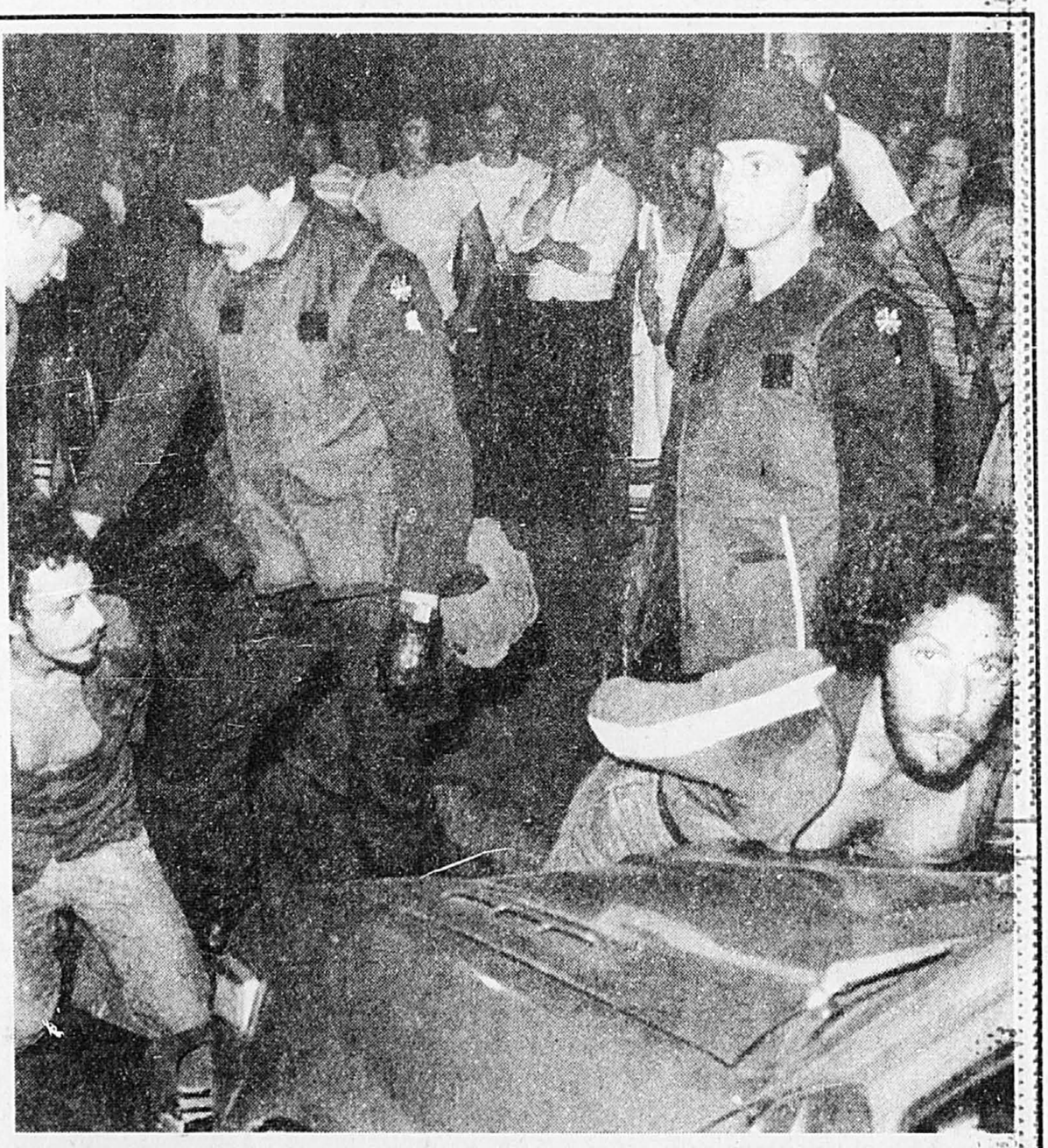

Enfant libéré par l'escouade tactique

Deux hommes ont été arrêtés hier soir par la police de la CUM à la suite de l'enlèvement lundi matin d'un enfant de deux ans du domicile de sa mère qui en avait la garde. Le petit et sa mère ont été immédiatement confiés au Département de protection de la jeunesse (DPJ). L'un des deux hommes arrêtés est le père de l'enfant. L'autre est le frère du père. Lorsque les policiers sont arrivés au domicile du frère dans l'est de Montréal, le père s'est emparé de son enfant après s'être armé d'un couteau de cuisine et d'un tournevis. Se sentant traqué, le père a pris la fuite dans la ruelle, menaçant de blesser le petit garçon. Ce sont finalement les policiers de l'escouade tactique qui ont réussi à maîtriser les deux hommes et à libérer l'enfant.

photo Denis Courville, LA PRESSE

POUR VAINCRE LES INCENDIES MAJEURS

Un «QG» mobile pour les pompiers de Montréal

En neuf mois, l'unité mobile de commandement du Service des incendies de Montréal est devenue un outil indispensable pour les pompiers. A tel point que la direction songe à mettre un deuxième camion de ce genre sur la route si le besoin s'en faisait sentir.

RAYMOND GERVAIS

Equipé d'une foule d'appareils de communications et de cartes, le fourgon identifié comme l'unité 1 005 a pour mission d'assurer un contrôle et une coordination plus efficaces des ressources humaines et matérielles engagées dans des interventions importantes. L'unité mobile de commandement est appelé à se rendre sur la scène d'un incendie nécessitant deux alertes et plus.

En plus de l'appareil de télécommunication qui se trouve à bord de tous les véhicules du Services des incendies, ce fourgon spécialement aménagé est équipé d'appareils radios pouvant rejoindre différents services municipaux et publics dont la présence sur la scène d'un incendie majeure pourrait être requise. Un téléphone mobile doit être ajouté à l'équipement de communications sous peu.

Quoique encore incomplet, le répertoire de plans d'intervention du Service pour les édifices publics est plus élaboré qu'il ne l'était il y a quelques années. Par exemple, les pompiers possèdent maintenant des plans d'intervention détaillés pour tous les hôpitaux de Montréal, la majorité des grands hôtels, les centres d'accueil, le métro, les édifices municipaux et quelques-unes des grandes tours de la métropole.

Cinq dessinateurs travaillent à plein temps à ces plans et à leur mise à jour.

Ces plans indiquent entre autre le nombre d'étages de l'édifice, les accès, les ascenceurs, la localisation des circuits électriques, les conduits d'aération, la localisation de produits dangereux ou explosifs, etc.

A défaut de posséder les plans de tous les gros édifices, les pompiers disposent de toutes les cartes d'utilisation du sol de la ville de Montréal. Ces cartes indiquent les numéros civiques des édifices, le nombre d'étages, le genre de commerce s'il y a lieu, les édifices adjacents, le nombre de bornes-fontaines ainsi que leur emplacement. Un autre livre indique le réseau d'approvisionnement en eau avec le diamètre des conduites d'eau de telle sorte que les pompiers n'aient pas à lutter contre un incendie alors qu'ils doivent faire face à un manque de pression dans les bornes-fontaines.

Selon le lieutenant Raymond Allard, un des officiers responsables de l'unité mobile de commandement, le temps qu'on sauve aujourd'hui à cause du 1 005 est appréciable au niveau de la coordination des effectifs et se reflète dans le temps de l'intervention. «Le fait de pouvoir faire un croquis de l'édifice en flammes et de connaître la localisation exactes de chacune des équipes affectées à lutter contre l'incendie est également un atout de sécurité pour les pompiers», a déclaré M. Allard.

Lors d'incendies majeurs, tous les services utilitaires, tels que police, Hydro-Québec, service social, etc., doivent se rapporter à l'unité de commandement et c'est de là que s'organisent les secours.

Le fourgon possède même une plate-forme sur le toit pouvant servir de perchoir aux photographes et caméramen des médias d'information.

Le véhicule est facilement identifiable par son clignotant vert.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

Les pompiers du 1 005 consultent la carte murale de la ville à bord de l'unité de commandement.

DE CONCERT AVEC LE GAM

Le RCM d'accord pour créer un parti commun

Dans une ultime tentative pour créer une alliance avec le Groupe d'action municipale (GAM) en vue des élections municipales de novembre prochain, le Conseil exécutif du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) a annoncé hier qu'il était prêt à accepter la revendication du GAM portant sur la création d'un nouveau parti politique.

MICHEL GIRARD

Ainsi, selon la nouvelle proposition du RCM, les candidats des deux partis d'opposition se présenteraient sous une étiquette commune pour mener la lutte contre le redoutable adversaire qu'est le Parti civique du maire Jean Drapeau.

Cela signifie que tous les candidats afficheraient les mêmes couleurs, les étiquettes du RCM et du GAM étant remplacées dans les circonstances par celle de l'éventuel nouveau parti d'opposition.

Ce nouveau parti devrait être dirigé par un «comité paritaire» formé de neuf membres, dont le candidat à la mairie et quatre membres de chaque parti.

Point important: «Toute décision du comité paritaire sera exécutoire pour chaque parti», c'est-à-dire qu'une fois cette nouvelle formation politique créée, ni le RCM ni le GAM ne pourront faire cavalier seul lors de la prochaine campagne électorale et prendre des décisions contraire au programme et à la stratégie qui seront définis par les dirigeants de la nouvelle formation politique.

Bref, si cette forme de projet d'alliance est acceptée par le GAM (le contraire serait étonnant puisque que cela répond à leur principale revendication), cela aura pour effet de faire perdre au RCM et au GAM leur autonomie propre lors de la prochaine campagne électorale et d'éviter que les deux partis se lancent dans des chicanes de clocher.

L'éventuelle création de ce nouveau parti ne veut cependant pas dire que le RCM et le GAM disparaîtront comme entité politique. Au contraire, ces deux partis continueront d'exister et chacun aura à défendre ses propres intérêts ou éléments de programme électoral auprès de la nouvelle formation politique.

La décision du Conseil exécutif du RCM de proposer cette nouvelle forme d'alliance a pour but de convaincre le GAM de la nécessité de regrouper tout de suite leurs forces respectives en vue de la prochaine campagne électorale.

25 intellectuels à la défense de l'alliance

Un groupe de 25 professionnels et universitaires montréalais font présentement pression sur les dirigeants du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) et du Groupe d'action municipale (GAM) dans le but de les inciter fortement à reprendre les négociations en vue de créer une alliance entre les deux partis.

MICHEL GIRARD

Un tel projet d'alliance vise essentiellement à permettre aux forces d'opposition de se doter de la meilleure organisation possible pour mener une «vive lutte» contre l'administration Drapeau-Lamarre, lors des prochaines élections municipales.

Ce groupe est dirigé par le directeur de l'Institut national de la recherche scientifique, secteur urbanisation, Luc-Normand Tellier.

Dans une lettre qui a été envoyée le 6 juillet dernier au président du RCM, Jean Roy, et à celui du GAM, Gaspard Fauteux (et dont LA PRESSE a obtenu copie), le groupe signale que «dans les circonstances présentes, l'intérêt de la population montréalaise et de la démocratie doivent primer sur toute autre considération et que cet intérêt exige un front commun des forces progressistes municipales».

«Notre groupe, dit-on dans la lettre, juge particulièrement malheureux que le GAM et le RCM n'aient pu en arriver à une entente sur la forme que devait prendre l'éventuelle alliance, alors qu'ils étaient arrivés à un accord sur un programme commun, sur le partage des districts électoraux et sur le principe de la présentation d'un candidat commun à la mairie».

Les membres du groupe trouvent que «la désunion des forces progressistes constitue le premier obstacle à l'éclosion d'une vie démocratique normale à Montréal».

Ils affirment que «tout doit encore être tenté pour vaincre cet obstacle dont les conséquences sont innombrables en termes politiques, mais aussi en termes des débats qui doivent avoir lieu sur les déficiences évidentes du type d'urbanisme pratiqué par l'administration du Parti civique (le parti du maire Drapeau), sur le déclin démographique de la Ville de Montréal, sur la diminution du rôle traditionnel de métropole de notre ville, et sur les défis nombreux que Montréal devra relever au cours des prochaines années pour qu'elle puisse à nouveau assumer un réel leadership».

Le groupe de professionnels et d'universitaires invite donc le GAM et le RCM à reprendre immédiatement les discussions sur le défunt projet d'alliance. Les membres de ce groupe offrent même leur collaboration pour aider les deux partis dans leurs négociations. Ils se proposent même de collaborer avec le GAM et le RCM pour trouver la perle rare qui acceptera de se porter candidat ou candidate à la mairie.

Promostyle Internationale Inc.

Au Meuble de France

Grande vente de liquidation

de marchandises «du 15 au 24 juillet».

Avons fermé notre magasin de Toronto «House of French Furniture»

550 000 $ de marchandises

de 40 à 50% *de réduction du prix régulier.*

Tout doit être vendu.

Prix spéciaux articles en stock seulement pour livraison immédiate.

Salles à manger, commodes, armoires, lits, tables, dans les styles Louis XIII, Louis XV, Louis XVI, Charles X, campagnard, transition, bois de rose et bois de violette, merisier, acajou, noyer d'Afrique et en chêne.

Buffet Louis XV modèle 368
Bois de rose et bois de violette
Prix ordinaire 10 356 $
***Spécial* 5 178 $**

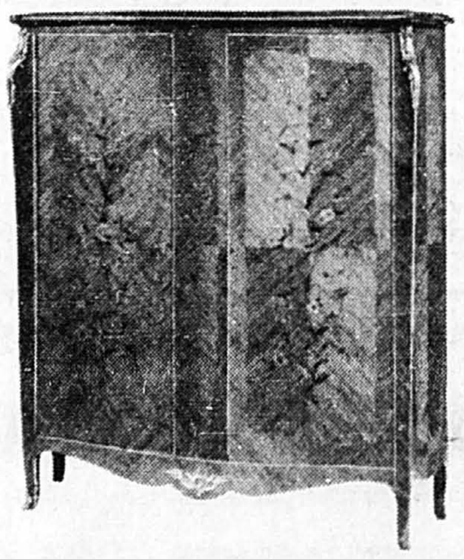

Armoire Louis XV, 2 portes modèle 142
Bois de rose brillant ou mat
Prix ordinaire 6 554 $
***Spécial* 3 277 $**

Commode ventrue Louis XV modèle 542
Bois de rose
Prix ordinaire 4 158 $
***Spécial* 2 079 $**

Salon traditionnel contemporain et moderne.
Lampes bouillottes et autres modèles.
Tapisseries murales. Toiles indiennes peintes sur soie. Cadres, chaises, fauteuils, bergères, horloges 100% bronze avec candelabre.

6969, route Transcanadienne, suite 111
nord-ouest de Cavendish
Ville Saint-Laurent

Heures d'ouverture: Jeudi - vendredi 12h00 à 21h00
Samedi - dimanche 12h00 à 17h00
Lundi au mercredi 12h00 à 18h00

Direction venant de l'ouest, sortie Côte Vertu Cavendish. Venant de l'est, sortie Dorval Cavendish.

LÉVESQUE SATISFAIT DE SA VISITE À WASHINGTON

Le projet d'indépendance ne fait plus peur aux Américains

■ WASHINGTON — Le projet d'indépendance du Québec ne semble plus faire peur aux Américains,il n'effarouche même pas les politiciens les plus à droite des États-Unis.

C'est en tous les cas avec cette impression très nette que René Lévesque est rentré, hier soir, de sa visite à Washington, où il rencontrait des sénateurs républicains.

«Je suis allé leur dire ce qu'est notre objectif final. Et je dois vous dire aussi simplement que je

PIERRE VINCENT
envoyé spécial de LA PRESSE

l'ai senti que ça n'a pas eu l'air de les déranger d'aucune façon qu'on puisse envisager l'indépendance, la souveraineté du Québec. Ça ne leur paraît pas anormal. Même ceux qui vivent loin du Québec et qui pourraient voir ça comme une chose étrange, ça n'a pas eu l'air de les renverser d'aucune façon.»

Cela dit, M. Lévesque se défend bien d'avoir cherché à «tirer la couverte», d'avoir cherché des appuis chez les Américains, et il insiste pour dire qu'il n'est allé dans la capitale américaine que pour expliquer le cheminement du Québec depuis le référendum, depuis la proclamation d'une nouvelle constitution au Canada dont le Québec n'est pas partie et pour raconter le Québec à quelques années à peine d'une élection qui portera sur son projet de souveraineté politique. — Le dernier voyage de M. Lévesque à Washington remonte à 1979.

Chuck Grassley, sénateur de l'Iowa, homme de droite, a déclaré, au sortir de la rencontre avec le premier ministre du Québec, que lui et tous ses collègues avaient été favorablement impressionnés par la conception que M. Lévesque se fait des relations idéales qui devraient prévaloir entre le Canada et les États-Unis. À un journaliste canadien anglais qui lui demandait comment il réagirait si le Québec devenait soudainement un pays indépendant et socialiste, le sénateur Grassley a dit souhaiter que «quoi qu'il arrive, nous continuions à entretenir des relations amicales», ajoutant que, de toute façon, il se garde bien de s'immiscer dans les questions de politique interne d'un bon voisin.

Invité à Washington par le sénateur Jesse Helms, qui a mission de «veiller» sur les bonnes relations entre les États-Unis et les pays du monde occidental, le premier ministre Lévesque rencontrait, hier, à l'heure du lunch, une vingtaine de sénateurs républicains dans un petit salon du Capitol.

Au menu: du Bar-B-Q avec une sauce piquante, «quasiment mexicaine, ce qui tombait exactement dans mes goûts, alors ça partait bien», dit M. Lévesque, qui ajoute que cette rencontre d'environ trois quarts d'heure s'est déroulée dans

Photothèque La Presse
René Lévesque

une atmosphère «détendue» et «informelle». Pendant cinq à six minutes, au début de la rencontre, M. Lévesque a passé le nouveau message de son gouvernement en matière de relations intergouvernementales: Québec veut brasser plus d'affaires avec un plus grand nombre de partenaires, les Québécois sont des gens pragmatiques, intéressés à faire des affaires... Puis il y a eu une longue période de questions.

Les sénateurs républicains ont entendu avec ravissement M. Lévesque leur dire tout haut ce qu'ils doivent se résigner à penser tout bas à propos de la politique énergétique du Canada et de l'agence fédérale de tamisage des investissements étrangers au Canada.

Qualifiant d'abord l'achat de Petro-Canada «d'idiotie par les temps qui courent», le chef du gouvernement du Québec a ensuite déclaré à ses interlocuteurs américains qu'il trouve «absurde» qu'Ottawa permette à ses bureaucrates du Foreign Investment Revue Agency (FIRA) de tamiser de manière arbitraire les investissements étrangers au Canada. «C'est complètement idiot, au point que beaucoup d'investisseurs ne se donnent maintenant même plus la peine d'étudier des projets.» Mises à part les industries culturelles, Québec favoriserait une plus grande ouverture face aux investisseurs étrangers. D'ailleurs, le modeste lobby québécois aux États-Unis tente de décrocher pour le Québec quelques lucratifs contrats que le riche département de la Défense américain octroiera prochainement à des chantiers maritimes et à des entreprises spécialisées en aéronautique.

Plus tôt, hier matin, M. Lévesque a rencontré le président de la Chambre des représentants, M. Thomas P. «Tip» O'Neill, et le sénateur Ted Kennedy, mais par égard pour les hôtes républicains, expliquent les proches du premier ministre, on a évité de faire trop d'éclat avec sa visite aux bureaux de ces deux éminents démocrates.

Le séjour de vingt-quatre heures de M. Lévesque à Washington n'a, du reste, raconte-t-on, eu aucun écho notable dans la presse américaine et il en a été ainsi, raconte-t-on, parce que l'initiative de ce voyage est venue des sénateurs républicains, qui voulaient cette visite pour «consommation interne»: ils ont même voulu que cette affaire reste entre eux et le Québec, sans y mêler le Canada, puisqu'ils ont poliment mais fermement décliné les offres de service insistantes des fonctionnaires fédéraux de l'ambassade du Canada à Washington.

LE SECRÉTARIAT DE PROSPECTIVE

Un rêve de MacGuigan qui coûte cher aux contribuables

■ OTTAWA- Un rêve du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Mark MacGuigan, qui a déjà coûté $225,000 aux contribuables canadiens, continue d'être entretenu par le gouvernement même si personne ne sait trop ce qu'il deviendra.

GILLES PAQUIN
(de notre bureau d'Ottawa)

Lancé à l'instigation du ministre en juin 1981, le Secrétariat de prospective, un organisme à but non lucratif qui se propose d'éveiller les citoyens aux difficultés du Tiers-monde, a reçu une promesse de subvention de $500,000 d'Ottawa avant même de préciser ce qu'il comptait en faire.

Un an après avoir touché et dépensé la moitié des fonds prévus lors de sa création, le Secrétariat n'existe que sur papier et son directeur David MacDonald tente toujours de définir son rôle exact. L'incertitude qui entoure l'orientation de l'organisme suscite des réserves de la part du gouvernement, cependant, et le Conseil du trésor a jugé bon de bloquer tout nouveau versement jusqu'à ce que la situation s'éclaircisse.

A court d'argent, le Secrétariat se voyait donc forcé de remercier ses huit employés et de suspendre le paiement du salaire de M. MacDonald. Ce dernier continue cependant de travailler à titre bénévole à partir d'un bureau qui lui est prêté par le Centre de recherche en développement international, à Ottawa.

Sans désavouer son protégé, le ministre MacGuigan a indiqué qu'il devait démontrer au gouvernement qu'il méritait toujours sa confiance avant d'obtenir d'autres fonds. «C'est à eux de jouer».

Un rôle nébuleux

Selon M. Jacques Hébert, ami du premier ministre et membre du conseil d'administration du Secrétariat, le mandat du groupe n'était pas très clair dès le départ, et il n'est pas étonnant qu'il rencontre des problèmes en ce moment. «Nous avons connu des conflits internes, a-t-il dit, ce qui explique le peu de réalisations à ce jour. Cela tient sans doute aussi au manque de réflexion préalable au lancement, ajoute M. Hébert. C'est un peu moche ce qui arrive.»

D'après M. Hébert, le Secrétariat n'a pas eu vraiment le temps de prendre son envol; mais un certain travail de préparation a été accompli depuis l'arrivée de M. MacDonald. A son avis, le groupe a toujours sa raison d'être, mais devra se redéfinir à l'automne. Voué à l'éducation du publique, il ne fait pas double emploi avec les organisations existantes telles Oxfam, Suco ou l'Agence canadienne de développement internationale elle même, affirme t-il.

Son avis n'est cependant pas partagé par certains membres du Conseil canadien pour la coopération internationale, qui regroupe quelques 80 mouvements actifs dans le domaine de l'aide au Tiers-monde. Richard Harmston, le directeur du Conseil, a d'ailleurs émis des réserves publiquement à cet effet, et souligné qu'il s'agissait d'une subvention énorme pour un seul mouvement.

Les quarante fautes

■ Je vous propose un jeu aujourd'hui. Et j'invite le gagnant ou la gagnante à souper... Mais que je vous explique d'abord de quoi il s'agit...

Depuis que je signe cette chronique j'ai bien dû recevoir une centaine de lettres qui relevaient, parfois avec ironie, parfois avec indignation les fautes d'orthographe qui émaillent ma prose à l'occasion. Des fautes qui sont, je ne m'en cache pas, autant attribuables à ma propre ignorance qu'à l'inattention de mes amis typographes...

Je m'étais toujours promis de me venger de ces lettres. Je savais que j'avais quelque part, dans mes affaires, une DICTÉE-PIÈGE que j'espérais bien un jour, pour peu que je la retrouvasse, balancer dans les dents des pères-la-virgule de toutes espèces!

Eh bien je viens juste de la retrouver cette dictée-piège et vous la soumets... Je sais, je sais, l'orthographe est la science des ânes, mais il s'agit ici beaucoup plus d'un jeu que d'un test ou d'un examen.

Je sais encore, il existe une dictée-piège très connue des spécialistes du genre: celle des *«cuisseaux de veau»* et des *«cuissots de chevreuil»*... mais ce n'est pas celle-là! Celle-ci est beaucoup plus difficile et pas très connue!.. C'est un texte qui a été spécialement préparé par un académicien français (Maurice Druon) qui a savamment réuni les difficultés les plus méconnues de notre langue.

Le voici donc ce texte. J'y ai introduit, au passage, 40 fautes, quarante! CORRIGEZ-LES. Ne corrigez pas où il n'y en a pas (il n'y en a pas dans les noms propres) et un dernier conseil avant de vous garocher sur vos dictionnaires: justement, méfiez-vous des dictionnaires!

(Envoyez-moi vos corrections... Je doute de recevoir une seule copie parfaite, le gagnant ou la gagnante sera donc celui ou celle qui aura fait le moins d'erreurs. Je l'invite dans le restaurant de son choix à mon retour de vacances, vers la mi-août).

Amusez-vous bien.

•

Nous parcourions, à l'entour des Baux-de-Provence, le pays baussenc où de tous temps se sont succédés les poètes occitans. En quête d'un mas, tomba-t-il en ruines, qui convint à nos ressources pécuniaires, nous nous étions assurés l'aide d'un autochtone fringant, excellent, selon les ouï-dire et autres on-dit, aux affaires extravagantes, tel le drainage des résurgences dans les zones aquifères et l'asepsie des entreprises sériciccoles. Nous croyions en l'effet convaincant de son esbrouffe et de son bagoût pour le cas où nous lourions un gite et conclurions un bail amphytéotique.

Le quidam nous mena, de cîmes en thalwegs, jusque dans un vallonnement, au diable vauvert, où naguère il avait chassé à vau-vent, et où croissaient yeuses, myrtes et cytises, et des cistes agripés au roc schisteux, et même un marronnier-d'Inde aux thyrses violacées ou amarantes.

Un bâtiment décrépi s'élevait sur un terre-plein jonché de tuileaux roses-pâles et de faîtières ébrèchées. Une vieille catarrheuse sans appâts mais non sans acné, portant bésicles, sarrau dégrafé et socques cloutées, entrebailla l'huis, et nous invita, d'un sourire auquel manquait trois dents, à pénétrer dans une salle toute abimée communiquant de plain-pieds avec des absidioles décorées de tableaux religieux pendus là comme des ex-voto.

Dans l'office contigüe, la malpeignée nourrissait une chèvre bréhaigne, deux agneaux nouveaux-nés couchés sur des bat-flanc, un jars, un verrat et quelques canards-d'Inde.

— Cette métairie, nous expliqua-t-elle d'une voix toute heureuse, date des époques même des schismes ariens. Je la tiens de feue ma trisaïeule qui s'en était arrogé les droits en avance d'hoirie. Je me suis constituée une retraite par la cession sous seing privé de la nue-propriété: un bailleur de fonds, ancien quincailler du baillage, est depuis quelques temps mon débirentier.

— Au temps pour moi, dit notre gardian, les yeux dessillés sur le champ.

Contrecarré par le plus de contre-temps et contre-ordres possibles, nous quittâmes ce repaire de cathares.

•

PS — Evidemment, pour l'occasion ce texte a été soigneusement corrigé! Ne cherchez pas d'autres fautes que les 40 qui ont été faites volontairement... La version exacte sera publiée à mon retour de vacances...

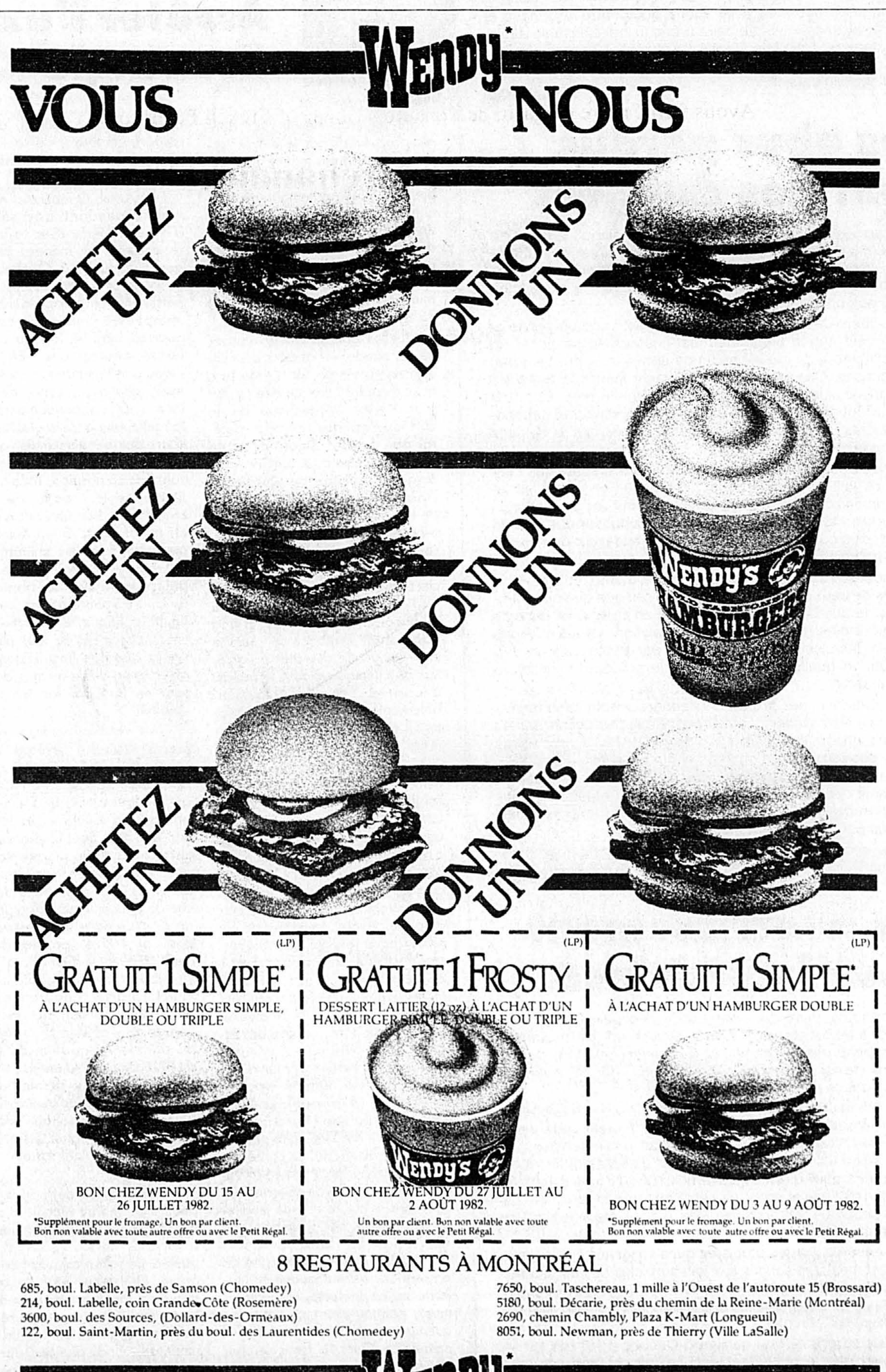

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Bateau superflu ou chômage accru

Que doit faire le gouvernement en temps de crise: ou bien faire construire un traversier qui n'est pas absolument nécessaire en y mettant le prix fort pour éviter des mises à pied au chantier maritime de Lauzon? Ou bien réfréner ses tendances inflationnistes, renoncer au projet, réduire ses dépenses au risque d'aggraver le chômage dans la région de Québec?

MM. Jean-Luc Pépin, ministre des Transports, et Herb Gray, ministre de l'Industrie et du Commerce, sont les deux acteurs de ce dilemme. Le premier reconnaît qu'un nouveau bateau assurant la traversée entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve n'est pas indispensable avant deux ou trois ans; mais songeant au sort de 1,500 employés menacés de perdre leur travail à la Davie Shipbuilding, M. Pépin serait disposé à passer dès maintenant la commande au nom de CN Marine pourvu que M. Gray comble par une subvention la différence entre le prix demandé par la compagnie de construction navale ($130 millions) et les crédits que Transports-Canada avait prévus à ce poste ($90 millions).

Autrement dit, M. Pépin prie M. Gray de subventionner l'un de ses projets en puisant les fonds nécessaires dans l'un ou l'autre des programmes qu'il administre pour aider l'industrie ou lutter contre le chômage. Le hasard a voulu que le ministre de l'Industrie soit saisi de la requête de son collègue en pleine Chambre des communes au moment où LA PRESSE révélait qu'il a généreusement favorisé son comté de Windsor par des prêts sans intérêt à des entreprises dont l'une ne répondait même pas aux normes du programme. En toute justice pour M. Gray, il faut dire qu'il n'y a pas de commune mesure entre l'affaire de Windsor et la demande qui lui est faite de se porter au secours de Lauzon. Dans ce dernier cas, il ne s'agit plus d'un prêt sans intérêt de quelques millions, mais d'une subvention de $40 millions qui représente plus de 30% du coût total du traversier.

D'une part, les milieux d'affaires adjurent le gouvernement de restreindre ses dépenses, d'éliminer les projets jugés moins essentiels, de réduire son déficit. D'autre part, le ministre des Finances reconnaît dans son budget qu'il incombe aussi au gouvernement de combattre le chômage et de faire échec à la récession. Ainsi, M. Gaston Gourde, député de Lévis (où se trouve le chantier de Lauzon), estime que le gouvernement regagnerait indirectement par l'impôt et les retombées économiques ce qu'il verserait pour construire le traversier. Il y gagnerait aussi en maintenant les emplois bien rémunérés de 1,500 personnes.

Mais le vérificateur général, le secteur privé et beaucoup d'économistes vont se récrier.

Voici un cas où l'État ne peut pas à la fois stimuler et restreindre, limiter et encourager. Il faut faire un choix politique.

Quand reprendra l'activité économique entre le Canada et Terre-Neuve, ce traversier sera presque indispensable. Mais, dans deux ou trois ans, il coûtera plus cher encore. Il serait donc indiqué de le faire construire maintenant par les travailleurs de Lauzon.

Michel ROY

Les obus perdus sont des dangers

Une armée qui ignore, ou feint d'ignorer, ce qu'il advient de ses pièces d'armement après un exercice n'est pas totalement responsable. Et une armée qui ne prend pas toutes ses responsabilités ne peut totalement rassurer la population qu'elle doit protéger.

L'accident de Nicolet, qui a coûté la vie d'une personne et blessé neuf autres personnes, est susceptible de poser un certain nombre de questions à une armée qui offre bien peu de réponses. Car on ne peut facilement mettre la faute sur l'imprudence de civils que personne n'a informés. Et l'on ne peut surtout pas utiliser des arguments de «sécurité nationale» pour taire des situations qui mettent en danger la vie de la population.

D'accord, en 30 ans d'activités balistiques, après des centaines de milliers d'obus qui ont été lancés de toutes les façons, on ne peut tirer de conclusions définitives pour un seul accident mortel. Mais on peut au moins supposer que c'est le hasard, plus que la prudence, qui a joué en faveur de l'Armée et des habitants qui l'entourent.

À Nicolet, l'armée connaît le nombre d'obus utilisés et le nombre de ceux qu'elle récupère. Elle sait que quelques projectiles perdus demeurent dans la région plus ou moins éloignée; mais elle refuse d'alerter la population. «Nous publions des avis dans les journaux deux fois par année», dit un officier. Qui va qualifier cette espèce de procédure routinière d'information?

Conséquence: des projectiles dangereux sont abandonnés près des maisons, mal identifiés parce que peu définis par les autorités, encore capables d'exploser et de tuer, gardés sous silence par ceux qui les ont tirés et qui peuvent les identifier. Et quand, dans une enquête, des avocats tentent d'utiliser l'argument de «sécurité nationale» pour cacher les méthodes de recherches d'obus manquants, on se sent encore moins protégés par ceux que l'armée emploie.

Passe encore de faire des erreurs. Mais les nier aussi grossièrement?

Jean-Guy DUBUC

Un avertissement pour la province

Personne ne saurait se réjouir de la décision de Standard and Poor's de baisser d'un cran la cote de crédit du Québec sur le marché des emprunts. Cela signifiera que la province et Hydro devront désormais payer plus cher le loyer de l'argent dont ils auront besoin.

C'est malheureux mais, en même temps, on peut espérer que les autorités provinciales verront enfin dans cette décision un avertissement plus sérieux que ceux qu'elles ont ignorés jusqu'ici. Bien des voix se sont élevées depuis quelques années pour dire au gouvernement qu'il vivait au-dessus de ses moyens et endettait beaucoup trop la province. La social-démocratie ne dispense pas d'avoir les deux pieds bien à terre.

Il est vrai qu'il y a des utopistes qui s'imaginent qu'un gouvernement n'est pas soumis aux lois normales de l'économie, qu'il peut accumuler indéfiniment déficits par-dessus déficits. Ce n'est pas ce que pensent les prêteurs et c'est l'opinion de ces derniers qui comptent.

On reste surpris de voir qu'Hydro-Québec a été mis sur le même pied que le gouvernement. Le fait est que ses emprunts sont endossés par la province et que, maintenant, celle-ci peut puiser à même ses profits. La solvabilité d'Hydro s'en trouve modifiée.

Vincent PRINCE

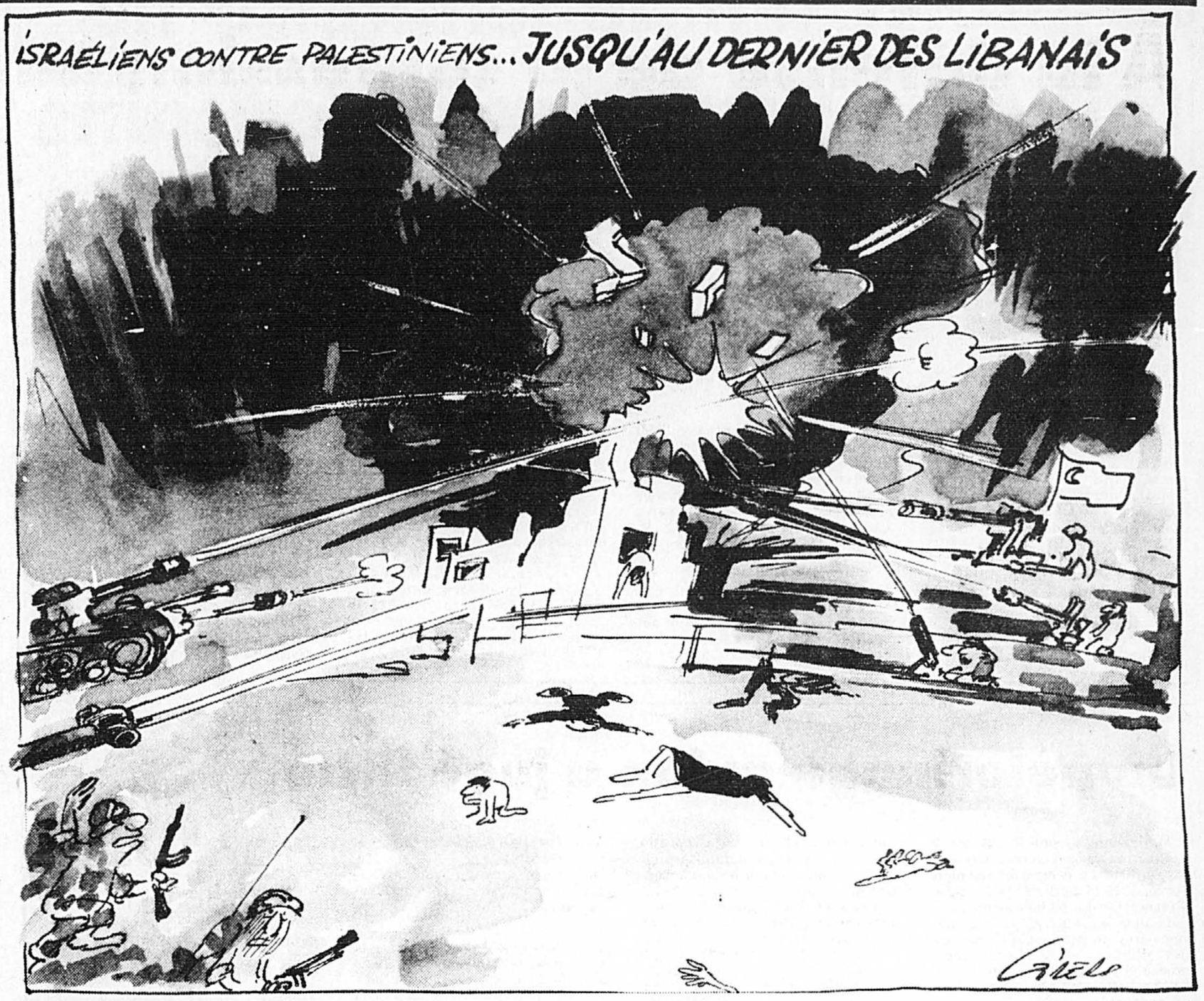

Droits réservés

Robert Décary

(Collaboration spéciale)

Arrêter l'exode des Anglo-Québécois

S'il en était besoin, les données recueillies par le dernier recensement confirment le mal qui ronge la communauté anglo-québécoise. Nulle communauté, fût-elle majoritaire ailleurs ou possédât-elle ses propres structures et des garanties constitutionnelles propres, ne peut voir, sans craindre pour sa survie, quelque cent mille des siens, une proportion de 12%, la quitter en cinq ans.

Quelles que soient les causes de cet exode, — et elles peuvent être nombreuses, variant de l'attrait incontrôlable qu'exerce sur tous l'essor économique de la côte du Pacifique, au rejet viscéral par certains bigots de toute démarche visant à confirmer le caractère français du Québec, à l'inconfort résultant de l'adoption de lois et règlements qui donnent aux anglophones l'impression, souvent bien fondée, qu'ils ne sont plus les bienvenus ni même chez eux au Québec —, il appartient au gouvernement, sur le plan législatif et politique, et à la population québécoise, sur le plan social, de chercher à l'arrêter, de chercher, à tout le moins, à le limiter à ceux-là qui quittent bêtement et simplement parce qu'ils ne peuvent même «sentir» le fait français.

Certains membres du gouvernement actuel se réjouiront en coulisse de cette «fuite de population étrangère» qui, à moyen ou à long terme, pourrait faciliter à leurs yeux l'accession du Québec à l'indépendance. Outre que ce soit là une attitude simpliste — l'affaiblissement, en termes de population et en termes de capitaux et de revenus, du Québec, sert fort mal la vie économique de la province, et est à tout le moins douteux que la population, même si elle devenait de plus en plus francophone, veuille davantage qu'aujourd'hui, l'indépendance d'un Québec appauvri —, c'est aussi une attitude inacceptable sur le plan social. Le Québec, si français soit-il, forme une société où il fait bon vivre notamment en raison de la cohabitation de différentes cultures et valeurs et de l'esprit de tolérance et d'ouverture sur le monde auquel amène cette cohabitation. La disparition ou l'affaiblissement d'une minorité n'est pas signe de civilisation, surtout quand la majorité est assez forte, numériquement, politiquement et économiquement, pour s'épanouir d'elle-même. Le Québec français, qui n'a plus à se sentir menacé, est dorénavant en mesure de chercher, avec les représentants de la minorité anglophone, les moyens de permettre à celle-ci, dans le respect, toutefois, de la «francité» québécoise, de se sentir chez elle au Québec.

Les Anglo-Québécois ne doivent cependant pas se faire d'illusion. Même avec la meilleure volonté du monde, les dirigeants actuels, à Québec, sont en quelque sorte coincés et ont perdu une marge considérable de manoeuvre politique, ce dont pourrait faire les frais la communauté anglophone. En effet, l'idée d'indépendance a été tellement diluée au cours des ans, l'idée de social-démocratie a été tellement mise en veilleuse au cours des derniers mois, que les dirigeants du Parti québécois ne sont pas en position, face aux militants de leur parti, de diluer aussi l'idée d'un Québec d'abord et avant tout, sinon exclusivement français. Les militants, qui ont besoin de pain et de jeux, pourraient vouloir se rabattre sur la *Loi 101* pour justifier leur continuité politique, et chercher, par un durcissement de leur position sur la question linguistique, une affirmation d'eux-mêmes dont ils sont en mal par les temps qui courent.

C'est dans ce contexte que le premier ministre Lévesque devra se pencher sur les six revendications «à caractère d'urgence» que lui soumettait, le 5 juillet, le président d'Alliance-Québec, M. Eric Maldoff. Seul le premier ministre a l'autorité morale voulue, pour expliquer et faire comprendre à ses partisans que la démarche de la communauté anglophone se situe dans une perspective post-*Loi 101* et post-exode. Si c'est affaiblir le Québec que de lui imposer, comme le fait la nouvelle *Charte* canadienne, les voies à suivre dans le domaine linguistique, ce serait, au contraire, affirmer la position de force du Québec et de la majorité francophone, que de permettre, en toute liberté et avec générosité, à la minorité anglophone de recommencer à respirer à l'abri de contraintes qui ont atteint leur but.

M. Lévesque a déjà dit à quel point il se sentait humilié d'avoir à adopter la *Loi 101* et combien il espérait un jour pouvoir s'en passer. Ce jour n'est point encore arrivé, et il serait naïf de croire que déjà tous les membres de la communauté anglophone reconnaissent et acceptent qu'ils forment, au sein du Québec, une minorité, forte, certes, mais minorité quand même et à jamais, et que leur épanouissement, si total soit-il, doit s'inscrire dans le cadre du Québec, province officiellement française.

Mais la nécessité de protéger dans l'ensemble ce statu quo qu'est devenue la *Loi 101*, ne devrait empêcher ni M. Lévesque, ni son gouvernement, ni ses troupes, ni la population francophone en général, de se pencher avec sympathie sur le sort des Anglo-Québécois et d'accueillir celles de leurs revendications qui visent à leur permettre de vivre en anglais chez eux et entre eux. Il est important de distinguer ce qu'une majorité est en droit d'exiger de ses minorités sur le plan linguistique — nul n'acceptera, par exemple, qu'un médecin ou un juge ne soit pas capable, au Québec, de s'adresser à ses patients ou aux justiciables en français —, de ce à quoi une minorité est en droit de s'attendre de la part d'une majorité civilisée — le contrôle, par exemple, de son système scolaire et le droit d'afficher dans sa langue. C'est peut-être dans cette distinction que se trouve le *modus vivendi* recherché.

Déjà, l'arrivée d'un groupement qui se prétend le porte-parole de la communauté anglophone et dont la «légitimité» ne semble pas contestée par les membres de cette communauté, permet d'espérer un déblocage significatif et l'établissement d'un dialogue serein entre le gouvernement et le milieu anglophone. Mais cet espoir sera de courte durée si, d'une part, Alliance-Québec ne demeure pas consciente du fait qu'elle représente une minorité qui, s'il n'en tient qu'à la majorité, demeurera une minorité, du fait que la marge psychologique d'assouplissement de la position gouvernementale est relativement réduite ces temps-ci, pour les raisons exposées plus haut, et aussi du fait que la majorité francophone a des besoins, qui s'apparentent, dans un contexte nord-américain, à ceux d'une minorité, et si, d'autre part, le gouvernement québécois n'accepte pas de reconnaître que la situation a considérablement évolué depuis l'entrée en vigueur de la *Loi 22*, puis de la *Loi 101*, que la minorité anglophone ne constitue plus la menace qu'elle a pu jadis constituer, et qu'il y va de l'intérêt du Québec et des Québécois, de quelque culture qu'ils soient, d'en arriver dans les plus brefs délais à une réconciliation sociale basée sur le respect des besoins réciproques de la majorité francophone et de la minorité anglophone.

Israël, où est ta victoire?

Devant la Commission des Affaires étrangères du Sénat américain, M. George Shultz, nommé au poste de secrétaire d'État, en remplacement de M. Alexander Haig, témoigne.

GUY CORMIER

Sur le problème palestinien M. Shultz a dit des choses qui ne sont pas nouvelles. Affirmer que le problème palestinien existe bel et bien; laisser entendre que l'OLP pourrait être considéré comme un interlocuteur, si cette organisation renonçait à ses méthodes violentes; confirmer la volonté des États-Unis de maintenir les liens d'amitié avec Israël: rien de tout cela ne relève de l'originalité.

Ce qui est nouveau et remarquable, c'est que M. Shultz n'attende pas d'avoir rejoint le bataillon des anciens présidents et anciens conseillers de la présidence pour reconnaître qu'il faut envisager de traiter avec l'OLP, si l'on ne veut pas s'enfermer dans l'illusion. Les anciens présidents Ford et Carter, M. Brzezinski, ancien directeur du Conseil national de sécurité, ont bien fini, un jour ou l'autre, par admettre qu'il importe de tenir compte de l'OLP dans toute recherche d'une solution réaliste. Mais, leur opinion, assez curieusement, ils ont attendu, pour la donner, d'être déchargés de toute responsabilité officielle.

Tout cela reste encore bien abstrait à côté des images affligeantes que déverse la télévision, au cours de ses reportages sur Beyrouth et sur d'autres villes et villages ravagés par la guerre. Les Libanais sont divisés entre eux, et toutes les victimes de cette guerre ne sont pas à inscrire au compte des Israéliens. Mais Israël a une forte armée et une armée active. Une armée active tue et massacre. Certaines de ses actions ne sont probablement pas conformes au code international (le blocus de Beyrouth, par exemple). Par-dessus tout, Begin nous révèle un pays en proie à l'instinct de puissance. On avait cru jusqu'ici que cette vocation à la domination était réservée à d'autres.

Admirons ceux que la miséricorde pousse à secourir les blessés dans les hôpitaux. Et dans quelles conditions impossibles!

En Israël même, des consciences sont troublées. Un écrivain témoigne: «J'étais en Europe lorsque la guerre du Liban a commencé. Je ne vois qu'une raison à ce déchaînement émotionnel. L'Europe trouve enfin une justification morale à Hitler, puisque, paraît-il, les Juifs sont comme les nazis.»

Quand on habite un territoire (le Canada) qui a échappé totalement aux ravages physiques et moraux de la dernière guerre on ne parle pas de ces choses. Mais comment ne pas voir que le gouvernement de Jérusalem est en train de liquider l'immense crédit moral et le trésor de sympathie que les souffrances des Juifs avaient accumulés?

À la défense de la confessionnalité

Dans *Le Soleil* du 29 juin dernier, M. Maurice Dussault déplore que «la page des lecteurs du journal *Le Soleil* (il en est de même pour tous les journaux) fourmille de lettres écrites par des gens ordinaires dont les propos sont pleins de sens, mais qui ne reçoivent aucun écho dans les parlements». Il n'y a pas que dans les parlements que des «propos pleins de sens ne reçoivent aucun écho»; il en est de même dans les médias d'information et dans les officines bureaucratiques. Le cas de la confessionnalité et de la sexologie dans les écoles par exemple.

Depuis plusieurs années des hommes éclairés (le Chan. A. Larouche, Me Lionel Eymard, le Dr René Jutras, pour ne nommer que ceux-là) livrent une bataille titanesque pour l'école confessionnelle et contre une prétendue éducation sexuelle dans les écoles; mais quand les a-t-on cités ou interviewés. Par contre, on pave la voie à n'importe quel personnage obscur pourvu qu'il fasse la promotion de toutes les théories farfelues sur l'école et sur la sexualité. On va même jusqu'à discréditer les interventions des associations de parents. Même si certains partagent le point de vue de ces associations, ou des comités de résistance, ou de ces «gens ordinaires», ils évitent de s'en faire les propagandistes par peur d'être catalogués comme des retardés.

Tout ce battage pour l'école pluraliste et pour le choix entre l'enseignement religieux et l'enseignement moral (à retenir que l'on évite de dire que l'enseignement dit moral ne comporte aucune référence à Dieu ni aux devoirs religieux) ne peut s'expliquer que par l'inconscience ou par l'astuce.

Cet état d'esprit n'est pas d'hier puisque l'Évangile du dimanche, le 4 juillet, dit que «les Juifs étaient émerveillés de la sagesse et de la science de Jésus, mais lui refusèrent leur adhésion tout simplement parce qu'il était fils de charpentier. Ce Jésus était de la catégorie des gens ordinaires.

Comme notre monde a peu changé. On a beau vouloir poser en personne mature, on ne peut se passer de maître. On est alors à l'écoute et au service des oracles trompeurs du jour. C'est ce qui explique que notre monde se matérialise de plus en plus et que nos valeurs «revolent» les unes après les autres. Tout journal qui considère ses lecteurs devrait accorder au moins une page aux témoignages des «gens ordinaires», et la télévision pourrait se montrer plus accueillante et plus civilisée à leur endroit.

J.-Alphonse BEAULIEU, ptre
Rimouski

●

Dans un quotidien montréalais du 23 juin 1982, on pouvait lire qu'Alliance-Québec, le mouvement des anglophones, fera campagne contre la «réforme Laurin». Le Ralliement provincial des parents du Québec, ainsi qu'une vingtaine d'autres mouvements francophones, entendent mener une lutte farouche, eux aussi, au gouvernement. En 1867, ce sont les Anglais qui nous ont sauvés en demandant l'insertion de l'article 93 dans la Constitution. De la façon dont nos concitoyens réagissent, ce sont encore eux qui vont sauver notre province contre l'envahisseur gouvernemental. Il y a une limite pour toujours faire faire le travail par les autres! Cette fois, les Canadiens français vont être dans le coup. Nous serons présents sur tous les fronts.

Nous sommes heureux de la position prise par les anglophones. Cependant, c'est notre bataille et nous allons tout mettre en oeuvre pour la gagner. Nous apprécions l'appui des anglophones; nous allons travailler avec eux. Nous poursuivons tous les mêmes objectifs. Nous allons exiger de conserver nos structures confessionnelles.

Le peuple ne connait pas tous les enjeux de cette lutte à finir. Dans un premier temps, nous allons éclaircir ces enjeux et nous espérons la collaboration de tous les médias. Nous organiserons ensuite les manifestations appropriées et, enfin, nous recourrons aux tribunaux en temps et lieu. On en a assez de se faire charrier par les technocrates qui oeuvrent au ministère de l'Education depuis trop longtemps, hélas, et par un gouvernement qui poursuit une politique envahissante de nos droits. Nous ne voulons pas de dictature. Nous ne sommes pas encore en régime communiste et Monsieur Laurin ne nous imposera certainement pas ses diktats.

Chanoine Achille LAROUCHE, président, Ralliement provincial des parents du Québec; Lionel **Eymard**, président, Action chrétienne; Antoine **Aumont**, secrétaire, La Grande croisade catholique; Jean **Talbot**, l'Association des Chevaliers de saint François, et Adrien **Morin**, Association des parents catholiques, section Québec.

●

L'école non confessionnelle, comme le terme l'implique, ne véhicule aucune forme de croyance ni dans son enseignement, ni dans ses manuels, ni dans ses activités scolaires ou parascolaires. Elle fait le vide complet en matière de religion — le silence absolu.

De sorte que, lorsque l'étudiant en sort, vers l'âge de vingt ans, il peut choisir librement, en toute connaissance de cause et sans aucune sorte d'influence, celle qui lui plaît.

L. HOTTE
Hull, Qué.

Un pèlerinage qu'on a jugé inconvenant

Mariannhill se situe à environ 25 kilomètres de la ville sud-africaine de Durban. Ce centre missionnaire fut fondé en 1882 par l'Abbé François Pfanner. C'est à cet endroit qu'a pris naissance la Congrégation des missionnaires de Mariannhill oeuvrant actuellement au Québec à Sherbrooke et à Cap-Rouge. Mariannhill célèbre cette année le centenaire de sa fondation.

Pour commémorer ce centenaire, un groupe spécial accompagné par le Père Claude Prévost, C.M.M., organisa un pèlerinage en Afrique du Sud devant se tenir du 15 octobre au 1er novembre 1982. Le Père Prévost, un père de Mariannhill, profita de son rôle d'animateur de l'émission «Terre Nouvelle» au poste de télévision CHLT-TV (canal 7) à Sherbrooke pour mousser le pèlerinage. Un pamphlet multicolore fut imprimé grâce aux services de l'Office de Tourisme de l'Afrique du Sud situé à Toronto en Ontario. Les pèlerins voyageraient sur les lignes aériennes South African Airways et le voyage coûterait $3499 par personne.

Quoi de plus beau et louable que d'organiser un pèlerinage? Plusieurs citoyens de Sherbrooke répondirent: Combattre le racisme en Afrique du Sud! » Le pèlerinage de Mariannhill souleva donc à Sherbrooke une controverse: l'année 1982 est l'Année Internationale des Sanctions Économiques contre l'Afrique du Sud; or le pèlerinage représente une activité économique et touristique en Afrique du Sud. Un catholique sherbrookois pouvait-il placer une action d'appui aux Nations unies dans sa lutte contre le racisme en Afrique du Sud au-dessus de son désir spirituel de marquer le centenaire d'un ordre religieux oeuvrant à Sherbrooke?

Le Comité Anti-Apartheid de Sherbrooke débuta une action d'information auprès des divers groupes pastoraux de Sherbrooke, de même qu'une sensibilisation d'organismes de coopération internationale à Sherbrooke, tel le Carrefour de Solidarité Internationale. Mais, divers citoyens sherbrookois ne pouvaient laisser la question à un niveau strictement local. La question fut soumise à divers groupes tels Développement et Paix et SUCO; elle fut également soulevée lors de la Conférence canadienne de solidarité aux mouvements de libération en Afrique australe tenue au début mai à Ottawa. Des autorités ecclésiastiques supérieures furent aussi sensibilisées à la question. Finalement, à la fin juin, le Père Prévost annonçait que le pèlerinage était annulé.

Pourquoi faut-il se réjouir en tant que Québécois et Canadien de l'annulation de ce pèlerinage? Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, Mark MacGuigan avait peut-être la réponse lorsqu'il s'adressa à la 35e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies à New York le 22 septembre 1980. A ce moment, il demanda: «Où remarque-t-on la preuve la plus probante de la résistance au changement que dans l'insulte perpétuelle que représente l'apartheid en Afrique du Sud pour quiconque se préoccupe de la dignité humaine?» En effet, l'Afrique du Sud est le seul pays au monde où le racisme est incorporé dans la loi et est défendu par un système compliqué de doctrine «chrétienne». C'est un système que nous devons connaître; il représente l'extrémité dont notre propre racisme est un parallèle. De plus, toute sanction économique à l'égard de l'Afrique du Sud résulte en une perte directe aux Blancs de loin supérieure à celle subie par les Noirs, telle qu'une enquête de *Business Week* révélait le 8 octobre 1978.

Ce qui est d'autant plus positif dans l'annulation du pèlerinage est l'action et la prise de position de plusieurs catholiques et chrétiens en faveur de l'annulation. Comme le soulignait un mémoire présenté le 15 novembre 1977 à l'honorable Donald C. Jamieson, Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures par le Groupe de travail des Eglises sur la responsabilité des Corporations: «On est hypocrite quand, tout en se proclamant contre la violence en Afrique australe on agit de manière à renforcer le régime de l'apartheid. Cette pratique équivaut à aider les régimes qui, par définition, violent toutes les règles des droits de l'homme.»

Or, les chrétiens du Québec et du Canada en ayant contribué par des pressions populaires à faire annuler le pèlerinage ont exprimé leur respect fondamental de la dignité humaine de même qu'ils ont permis de donner un exemple au gouvernement canadien de l'existence d'une volonté ferme d'abolir le régime de l'apartheid en Afrique du Sud.

Yves DURAND
Sherbrooke

Les Églises condamnent l'action d'Israël au Liban

Nous, les chefs des Églises chrétiennes du Canada, condamnons l'invasion du Liban par l'aviation, la marine et l'armée israéliennes, et demandons le retrait immédiat des forces israéliennes du Liban.

L'invasion du Liban par Israël est considérée comme une attaque envers un pays souverain, attaque qui dépasse de loin toute forme de provocation. Les forces armées israéliennes ont entrepris de bombarder la population civile du Sud-Liban à tort et à travers et de façon périodique. De plus, cette invasion détruit lentement sinon compromet complètement les efforts déployés au cours des quatre dernières années, pour en arriver à une entente négociée dans le conflit israélo-arabe.

La situation actuelle laisse clairement voir qu'il ne peut y avoir de paix juste sans un accord négocié qui devrait entre autres inclure le rétablissement d'une indépendance réelle pour le Liban et la réalisation d'une entité politique autonome pour les Palestiniens en ce qui a trait à la Cisjordanie et à la bande de Gaza. Ceci n'exclut toutefois pas la possibilité lointaine qu'un État palestinien soit formé.

Nous rappelons encore une fois que nous sommes toujours opposés au terrorisme, et demandons à l'Organisation de libération de la Palestine et aux États arabes de reconnaître la légitimité et la permanence de l'État d'Israël. Israël veut assurer sa sécurité et c'est compréhensible; toutefois, nul pays ne devrait assurer sa propre sécurité aux dépens d'un pays étranger.

Nous sommes d'accord avec la juste critique du Premier ministre relativement à l'invasion des Israéliens; nous sommes aussi très heureux de la décision du gouvernement de fournir de l'argent à la Croix-Rouge en vue de venir en aide aux victimes de cette invasion. Nous demandons cependant au gouvernement canadien de prendre diverses initiatives pour que les Nations unies jouissent d'une présence notable et efficace dans cette région et qu'elles jouent un rôle important dans la recherche d'une solution juste face à ce conflit.

Les différentes Églises canadiennes ont déjà répondu aux appels des Églises du Moyen-Orient qui demandaient à la fois un support moral et financier pour leurs efforts de redressement et de soulagement. Nous faisons maintenant appel aux membres de nos Églises respectives pour donner de l'argent à leurs diverses agences de secours, augmentant de ce fait l'aide consentie au Moyen-Orient.

Liste des signataires de cette déclaration: Rév. Donald D. ANDERSON, Secrétaire général, Conseil canadien des Églises — Rév. Ralph KENDALL, Président, Relations outre-mer, Église presbytérienne du Canada — Le Très Rév. R. BINHAMMER, Président, Eglise luthérienne d'Amérique (section Canada) — Rév. Marcos MARCOS, Secrétaire général, Église copte-orthodoxe du Canada — Rév. Vill KROON, Secrétaire général, Église réformée d'Amérique — M. Michael MORCOS, Directeur, Église copte-orthodoxe du Canada — Mgr Henri LÉGARÉ, o.m.i., Président, Conférence des évêques catholiques du Canada — Rév. Donald RAY, Secrétaire du Conseil général, Église Unie du Canada — Rév. Russell LEGGE, Modérateur, Église chrétienne (Disciples du Christ) — Mgr E. W. SCOTT, Primat, Église épiscopale du Canada — Rév. Francis BRUCE, Ministre, Église chrétienne (Disciples du Christ) — Mgr SOTIRIOS, Évêque de Toronto, Église grecque-orthodoxe — Rév. George MALCOLM, Secrétaire général, Conseil du «World Mission », Église presbytérienne du Canada — Rév. Donald WATTS, Secrétaire général, Convention des Baptistes de l'Ontario et du Québec — Sénateur Heath MACQUARRIE, Président, Affaires internationnales, Église presbytérienne du Canada.

par André VALLEE, p.m.e.
secrétaire général de la
C.E.C.C., Ottawa, Ont.

La menace nucléaire

Face à un pendu, avant d'accepter le couteau qui vous permettra de couper la corde et de sauver sa vie, demandez-vous au fournisseur du couteau pour qui il a voté?

L'humanité tout entière a actuellement la tête passée dans le noeud coulant nucléaire. Un geste imprévu, un faux mouvement, et notre suicide, le suicide des 4 milliards et demi de Terriens, est chose faite, en quelques minutes. Avec nous disparaîtront, du même mouvement, les multitudes d'êtres vivants, dépositaires des secrets lentement accumulés depuis près de quatre milliards d'années, secrets qui permettent de naître et de procréer, de vivre, d'aimer et de survivre. La terre ne sera plus qu'une planète minérale, proie des froids mécanismes de la dégradation inéluctable.

Nous autres, les êtres vivants, nous savons lutter contre la fatalité de cette dégradation; grâce à notre complexité nous disposons d'un merveilleux pouvoir: les perturbations que nous subissons, au lieu de nous abîmer, ou de nous détruire, nous enrichissent, nous permettent de nous autoconstruire.

Nous autres, les êtres sexués, avons remplacé la reproduction de nos lointains ancêtres uniquement capables de se dédoubler, par le merveilleux processus de la procréation qui, à partir de deux individus, en fait apparaître un troisième, neuf, imprévisible, unique.

Nous autres, les Hommes, avons atteint, grâce à l'inimaginable richesse de notre système nerveux, un seuil de complexité qui nous permet de prendre conscience de nous-mêmes, de décrypter l'univers qui nous entoure, de devenir coauteur de cet univers et de nous-mêmes.

Tout cela, par la faute de personne ou par la faute de tous, est en danger de mort. Mais sommes-nous encore capables de comprendre ce mot: la mort? Sommes-nous capables de comprendre qu'il s'agit du seul ennemi qui vaille tous les héroïsmes, qu'il s'agit du mal absolu?

Les théologiens de Byzance étaient passionnés par des discussions sur le sexe des anges, alors que les armées turques assiégaient déjà leur ville. Allons-nous nous interroger avec passion sur le profit que peut tirer tel ou tel parti de la lutte contre l'anéantissement nucléaire, alors que cet anéantissement est aujourd'hui possible, demain probable?

Albert JACQUARD
généticien

À nous de décider?

Un groupe de femmes (la revue *La Vie en Rose* en fait partie) n'est pas du tout d'accord avec la récente lettre des évêques sur l'avortement.

Dans un long article de 275 lignes, publié dans un journal de Montréal, le groupe «s'indigne à plus d'un titre». Ces 275 indignations paraissent d'ailleurs justifiées. Vatican II, en effet, (cité dans l'article) semble donner raison aux femmes et leur permettre de perpétrer, comme Hérode, le massacre des innocents.

Il nous paraît utile d'exposer les thèses du groupe: «Nous tenons à réaffirmer haut et fort notre volonté de contrôler nos vies et nos corps, d'avoir les enfants que nous voulons.» «Nous revendiquons le droit de disposer librement de nos corps.» «C'est parce que nous, femmes, savons ce dont nous parlons que nous réaffirmons notre droit de poursuivre ou non une grossesse.»

«C'est à nous de décider.»

«C'est à nous de décider.» Donc, ce n'est pas au pape de décider. Encore moins aux évêques. Quant à l'enfant qu'il s'agit de faire disparaître, il semble bien que, dans la pensée générale, cela ne le regarde pas non plus. À juste titre, tout au cours de l'année de l'enfant, on s'est apitoyé sur le sort des enfants maltraités. (...)

(...) Les auteurs de l'article éprouvent le besoin de s'appuyer sur Vatican II. «Aucune autorité extérieure (civile ou religieuse) ne peut se substituer au jugement de la conscience individuelle, seule pleinement responsable» (Cf Vatican II).

On voit que, selon Vatican II, la femme peut s'en remettre à sa conscience. Si donc sa conscience lui dit de recourir à l'avortement, elle a le droit de recourir à l'avortement.

Les évêques ne s'offusqueront pas, croyons-nous, de voir les femmes en appeler de leur tribunal à celui de Vatican II. Après tout, qu'est-ce que Vatican II? Ce sont les évêques. C'est Paul VI («Paul VI, évêque et serviteur des serviteurs de Dieu» Cf Lumen gentium) et les 2000 évêques.

Or, quel langage ces évêques tiennent-ils aux femmes? Ils disent aux femmes: «Vous avez le droit de suivre votre conscience.» Donc, femmes, suivez votre conscience.

Par ailleurs, aux mêmes femmes, les mêmes évêques disent: «Vous n'avez pas le droit de recourir à l'avortement.» Donc, femmes...!

Que fera femme? Il est à prévoir que femme préférera suivre sa conscience. Aujourd'hui, faire à sa tête, on appelle cela suivre sa conscience. Dans l'ancien temps, tous les manuels de catéchisme étaient catégoriques: «Vous n'avez pas le droit de suivre votre conscience, à moins que, après consultations et consultations et études et encore consultations, votre conscience ne soit parfaitement éclairée.»

Les dames de *La Vie en Rose* s'embarrasseront-elles de ces «à moins que» gênants? Dans le but de sauver leurs thèses, jugeront-elles, au contraire, qu'il est préférable de ne pas trop s'éclairer de peur de trop bien voir? (...)

Maurice LAMARCHE, s.j.
Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 19h30 (fermé le samedi).		Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

3 DERNIERS JOURS

Rabais extraordinaires

Jusqu'à

50%

de rabais sur

complets, pantalons, vestons sport, blousons, chandails, chemises, etc.

NOTRE MAGASIN DE LA RUE ST-HUBERT EST MAINTENANT OUVERT

ARMAND BOUDRIAS

PLACE BONAVENTURE 875-2013 | 6818, RUE ST-HUBERT 273-2851 | PROMENADES ST-BRUNO 653-9422 | PLACE QUÉBEC 524-5263

Thetford serait enfin déclarée zone désignée

Le gouvernement fédéral serait sur le point de reconnaître la ville de Thetford comme zone désignée, en vertu du programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre qui a permis au ministre Herb Gray d'octroyer des prêts sans intérêt de $17 millions à Windsor, dans son comté, au cours de la dernière année.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

LA PRESSE a appris hier que le cabinet doit étudier aujourd'hui la candidature de quatre ou cinq autres régions à ce programme, et que la ville de Thetford est en tête de liste.

Un fonctionnaire du ministère de l'Industrie et du Commerce a dit s'attendre à des développements dans le dossier de Thetford, et des sources proches du cabinet ont donné les mêmes indications. Selon ces sources, les candidatures de deux ou trois autres régions du Québec, dont la Gaspésie, sont également à l'étude, mais il est moins assuré qu'une décision soit prise aujourd'hui. L'acceptation de la ville de Thetford ne semble plus faire aucun doute cependant, mais on n'est pas certain que l'annonce en soit faite dès aujourd'hui.

Le député de Frontenac, M. Léopold Corriveau, s'est lancé dans une attaque à fond de train contre le gouvernement au cours des derniers jours, en faisant remarquer que le taux de chômage réel à Thetford est de 43 p. cent, et en affirmant que c'est à cause de la présence à cet endroit de la Société nationale de l'amiante, détenue par le gouvernement du Québec, que le fédéral avait refusé la candidature de Thetford. M. Corriveau a déjà une douzaine de demandes d'aide à soumettre advenant la désignation de cette ville.

Hier, le député conservateur Perrin Beatty a fait remarquer le grand nombre des mises à pied à Guelph, en Ontario, et il a demandé au ministre d'Etat aux petites entreprises, M. Charles Lapointe (en l'absence de M. Gray de la Chambre), si le gouvernement viendrait en aide à d'autres villes après avoir si généreusement porté secours à la région des ministres Gray, MacGuigan et Whelan. M. Lapointe a répondu que d'autres candidatures étaient à l'étude.

Le député libéral de Sudbury, M. Doug Frith, réclame également que sa ville soit désignée, en raison du grand nombre de mises à pied effectuée par la compagnie Inco.

Le bruit fait autour de la générosité du ministère de l'Industrie et du Commerce pour la ville de Windsor a également donné des arguments aux députés du Québec, qui demandent une aide gouvernementale pour les chantiers maritimes de la Davie Shipbuilding, de Lauzon, où l'on parle de 1,500 mises à pied d'ici un an. La Davie attend l'octroi d'un contrat gouvernemental pour la construction d'un traversier de CN-Marine à Terre-Neuve, et un membre du cabinet a indiqué hier que le cabinet n'avait plus le choix et devrait donner le feu vert à ce contrat. Les ministres Jean-Luc Pépin et Herb Gray doivent discuter de ce dossier la semaine prochaine.

RCA innove dans les nouveaux domaines du divertissement au foyer

TÉLÉCOULEURS ET SYSTÈMES VIDÉO 1983 DE RCA

HORS DE L'ORDINAIRE... LES MODÈLES STYLISÉS COLORTRAK 2000 DE RCA

Imaginez l'image de 63 cm (26 po)* la plus perfectionnée jamais produite par RCA, dans le meuble le plus mince que vous ayez jamais vu...et vous aurez une bonne idée de ce que sont nos modèles stylisés ColorTrak 2000. Les caractéristiques? Notre meilleure télécommande infrarouge à 17 fonctions, la syntonisation multi-bandes allant jusqu'à 122 canaux, l'autoréglage de la couleur et un dispositif d'affinage qui livre des images d'un éclat extraordinaire. Le tout dans un meuble qui utilise au maximum l'espace disponible. Voyez tous les nouveaux ColorTrak 2000 dès maintenant chez les marchands RCA participants.

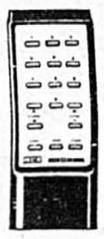

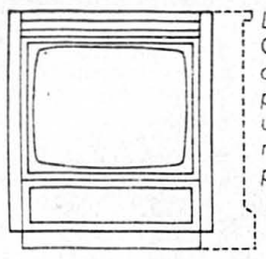

Les modèles stylisés ColorTrak 2000 de RCA offrent dans des meubles plus compacts que jamais une image auparavant réservée aux appareils pleine dimension.

MSC CONVERTIBLE ET CAMÉRA AUTOFOCALISANTE SELECTAVISION DE RCA

Personne ne vous offre actuellement plus dans un magnétoscope que RCA! Notre nouveau MSC convertible, par exemple, offre maintenant jusqu'à 8 heures d'enregistrement sur une seule cassette et une programmation électronique allant jusqu'à 21 jours. Grâce à ses 3 modes de fonctionnement c.a./c.c., c'est un modèle de table toutes fonctions à télécommande avec effets spéciaux à vitesse variable...ou, un ensemble de cinéma amateur facile à transporter lorsqu'il est utilisé avec une caméra couleur de RCA. En passant, la nouvelle caméra CC015 de RCA comporte un système de focalisation automatique permettant également la commande manuelle. Parmi ses caractéristiques, on retrouve : le viseur électronique noir et blanc amovible avec affichage des indicateurs de fonctions, le chrono-date, les commandes des fonctions MSC à distance, l'objectif à zoom motorisé 6:1, deux vitesses, et même une commande de transfert film à vidéo!

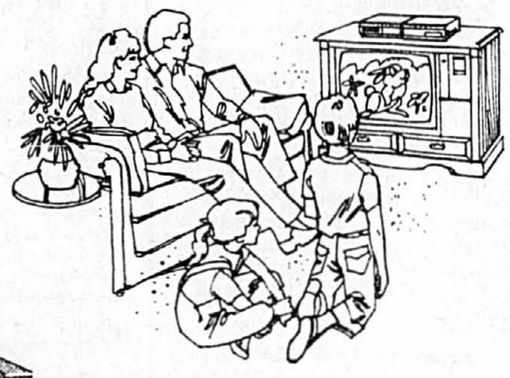

LECTEUR VIDÉODISQUE SELECTAVISION DE RCA...MAINTENANT EN STÉRÉO!

Avec le lancement du lecteur vidéodisque SGT200 de RCA, la télévision prend une nouvelle dimension excitante. Raccordez le SGT200 à votre chaîne stéréo ou à un téléviseur stéréocompatible pour obtenir la "présence" dynamique du son stéréo jumelée à une image d'une netteté éclatante — une forme de divertissement au foyer d'un réalisme que seul un spectacle en direct peut surpasser. Ses caractéristiques : l'éliminateur de parasites CX† pour une sonorité rehaussée, la commutation audio bipiste, les commandes à effleurement, ainsi que les effets spéciaux comme l'exploration visuelle à 16 fois la vitesse normale, l'accès rapide non visuel à 120 fois la vitesse normale et la commande pratique de pause.

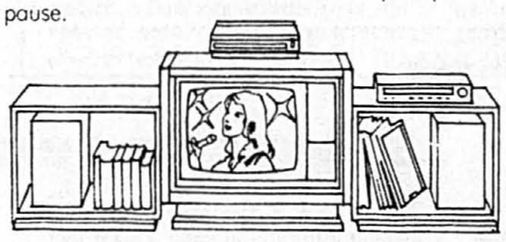

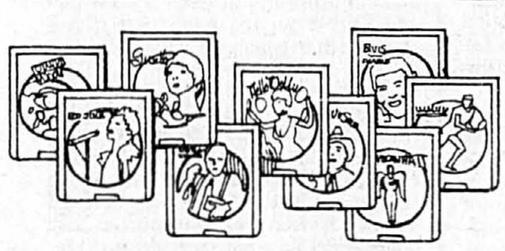

Maintenant plus de 200 titres offerts!
Des films récents comme ***On Golden Pond****. Des classiques comme* ***Citizen Kane****. De nouveaux albums stéréo mettant en vedette des artistes comme Paul McCartney, Rod Stewart et Neil Diamond.*

LES MONITEURS VIDÉO SELECTAVISION DE RCA... LA TECHNOLOGIE QUI VOIT LOIN.

RCA offre aux vidéophiles de nouvelles normes de rendement et de flexibilité avec l'addition des moniteurs vidéo haute technologie à sa populaire gamme de MSC, de caméras et d'accessoires SelectaVision. En plus des caractéristiques comme la télécommande infrarouge, la syntonisation multi-bandes de 122 canaux, le dispositif d'affinage de l'image, la sonorité bidimensionnelle et les systèmes de réglage automatique de l'image, les moniteurs vidéo SelectaVision comportent des prises d'entrée et de sortie vidéo et audio **directes** pour le montage cassette à cassette, la surveillance caméra, les enceintes extérieures, le MSC, le lecteur vidéodisque, les jeux vidéo et le mini-ordinateur.

De plus, vous pouvez loger votre moniteur vidéo SelectaVision dans l'ensemble modulaire vidéo-audio de RCA...une série d'éléments superposables au style agréable conçus spécialement pour vos composants vidéo et audio. Utilisez 2, 3 ou 4 modules.. ou concevez un ensemble mural multi-média complet!

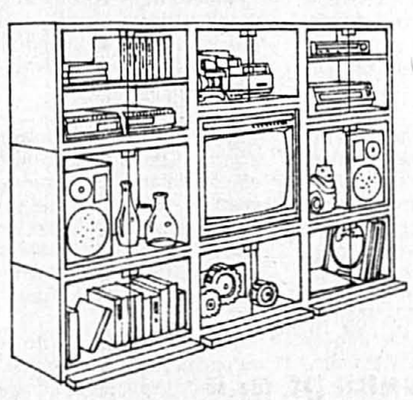

* Image de 63 cm en diagonale (tube-image de 26 po)
® Marque déposée de RCA Inc.
† CX est une marque de commerce de CBS

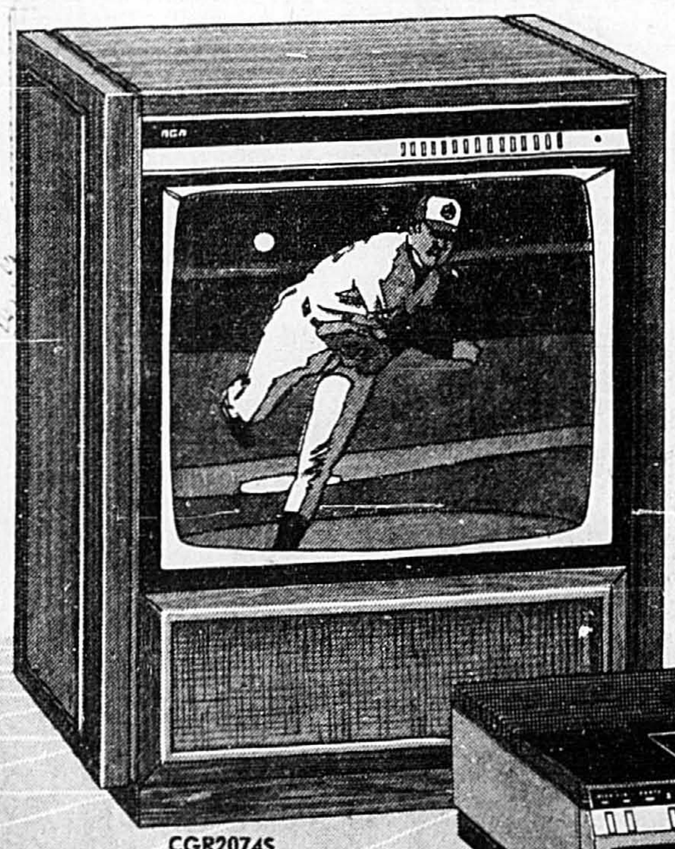

CGR2074S
Meuble de modèle stylisé ColorTrak 2000 de RCA à base pivotante et à fini en placage et pièces de pacanier massif avec panneau de rotin pour haut-parleur.

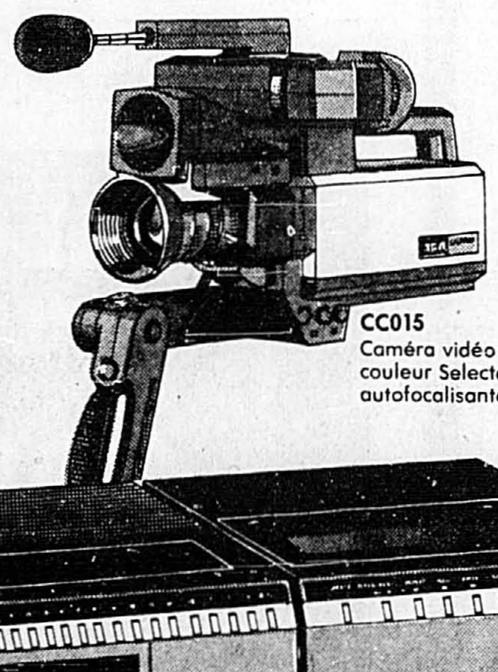

CC015
Caméra vidéo couleur SelectaVision autofocalisante de RCA

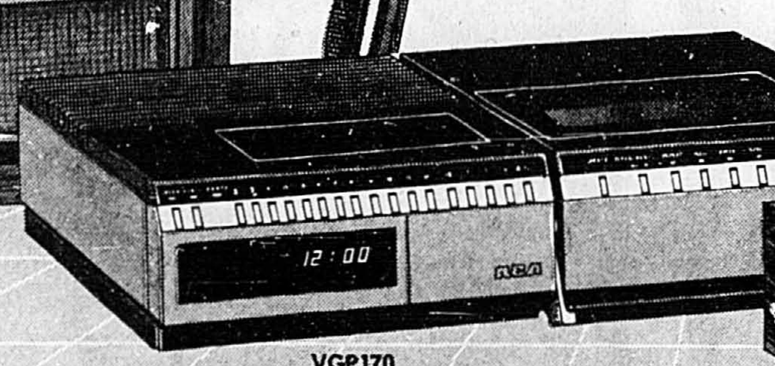

VGP170
MSC convertible SelectaVision de 8 heures de RCA

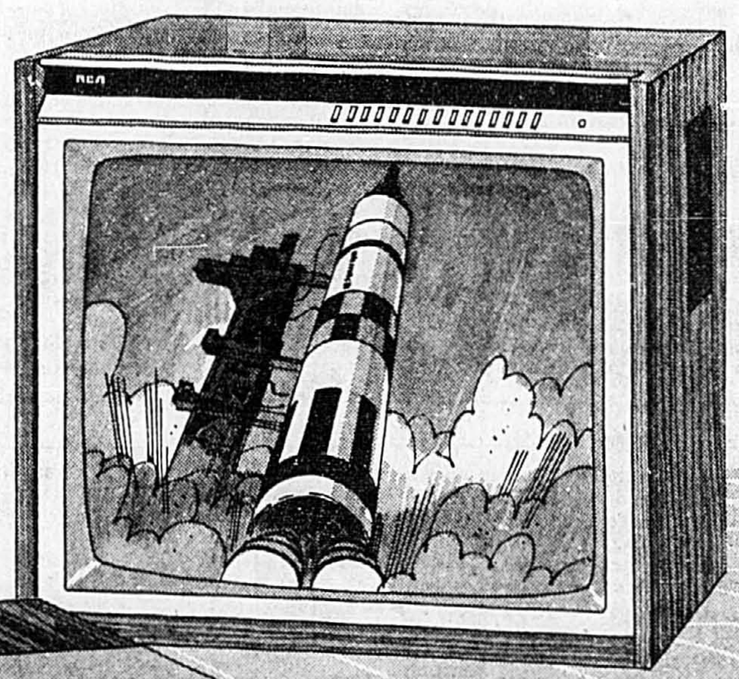

VGM2022
Moniteur vidéo SelectaVision de 63 cm (25 po)* de RCA

SGT200
Lecteur vidéodisque stéréo SelectaVisiun de RCA

RCA

Nous vous ouvrirons les yeux.

Restructuration scolaire: $2 millions déjà engagés pour répliquer à Laurin

Il est plutôt rare qu'un livre blanc ait des répercussions économiques immédiates mais tel est pourtant le cas de celui du ministre Laurin sur la restructuration scolaire. En effet, c'est à coups de millions qu'on s'apprête à y répliquer, ce qui constitue une manne appréciable pour les publicitaires.

MARIANE FAVREAU

Suscitant la méfiance dès avant sa sortie, le livre blanc, qui modifierait les pouvoirs des commissions scolaires, a quelque peu secoué les commissaires d'écoles qui ont immédiatement mis en branle le processus de réplique. On peut déjà évaluer à près de $2 millions les sommes qu'ils sont prêts à injecter pour défendre leur cause.

Ainsi, le Conseil scolaire de l'île de Montréal décidait à sa dernière réunion d'affecter une somme de près de $1 million ($966,700) en publicité pour «expliquer» le rôle des commissions scolaires aux parents et au public en général.

L'Association des commissions scolaires protestantes avait établi son plan avant même que le document ne soit à point. C'est une somme d'au moins un demi-million de dollars sur laquelle on compte.

De son côté, la Fédération des commissions scolaires catholiques compte sur un objectif de $260,000 et cela, sans compter les dépenses que chacune des commissions scolaires peut se sentir obligée de faire individuellement pour «informer» les parents et le public.

Enfin, les organismes regroupés autour de l'Association des parents catholiques ou du Mouvement scolaire confessionnel, dont les coffres sont généralement bien garnis pour la défense de leurs idées, se sentiront probablement obligés de faire campagne également.

D'où vient l'argent?

La question qui vient spontanément à l'esprit concerne la provenance de ces fonds, les commissions scolaires étant presque totalement subventionnées par Québec.

Dans le cas des la Fédération des commissions scolaires catholiques, c'est un per capita par élève qui est demandé à chacune comme quote-part. Sommes normalement allouées, peut-on présumer, aux fonctions administratives ou éducatives de chacune des commissions scolaires.

Au Conseil scolaire de l'île de Montréal, on prend les fonds prévus au budget de fonctionnement pour les élections scolaires de 1983. On assure qu'il s'agit d'une somme perçue par la taxe scolaire auprès des contribuables de l'île. Le projet qui a germé il y a déjà plus d'un an visait d'abord à intéresser aux élections scolaires le public qui les boude régulièrement: aux dernières élections des commissaires d'écoles dans l'île de Montréal, seulement 13 p. cent des contribuables se sont présentés aux urnes.

Le projet initial (qui ne portait pas d'indications de coûts) s'est cependant mué en celui d'une campagne qui pourrait faire contrepoids aux projets du ministre. On y exposera les quatre principes de base auxquels on croit: les commissions scolaires sont des gouvernements locaux; les commissaires y sont élus au suffrage universel; elles ont pouvoir de taxation; elles doivent avoir tous les pouvoirs d'administrer leurs écoles.

Curieusement, le CSIM n'a pas encore pris position sur le livre blanc. D'où l'interrogation de certains membres qui ne comprennent pas comment on peut s'engager dans une campagne pour faire obstacle à un livre blanc sur lequel on ne s'est pas encore arrêté.

Du côté des commissions scolaires protestantes, c'est un plan en quatre phases qu'on a prévu et qui va de la période précédant le dépôt du livre blanc jusqu'à la contestation juridique, s'il y a lieu, après l'adoption d'un projet de loi. Les sommes requises, soit environ un demi-million de dollars, sont avancées par les commissions scolaires à même leurs budgets. Au Lakeshore, des activités spéciales de cueillettes de fonds permettent de rembourser la commission scolaire, qui pourrait ainsi ne pas avoir à utiliser de fonds prévus pour l'éducation. On ignore si toutes procèdent de la même façon.

Appel à la bombe: les fonctionnaires évacués

HULL (PC) — Quelque 2,500 fonctionnaires fédéraux ont été évacués de leurs bureaux de la Place du Portage (Phase 2), mercredi après-midi, à la suite d'un appel à la bombe.

Les policiers de Hull ont effectivement trouvé un paquet insolite au sixième étage et ils ont fait appel aux artificiers de l'armée.

C'est alors qu'on s'est rendu compte qu'il ne s'agissait pas d'une bombe et les fonctionnaires ont pu retourner à leur travail.

EN FIN DE SEMAINE, LES PRIX SONT EN CHUTE LIBRE DANS TOUS NOS MAGASINS

Nous avons vidé nos entrepôts, chargé nos camions et transporté TOUTE LA MARCHANDISE dans nos magasins. Puis, nous avons RÉDUIT LES PRIX au strict minimum. Articles de printemps... articles d'été... mode d'automne... mode d'hiver... Jamais vous n'aurez vu de telles réductions.

En fin de semaine, nos six superbes magasins vous offrent des PRIX D'ENTREPÔT ET DES RABAIS D'ENTREPÔT. Des prix de beaucoup inférieurs aux prix de solde et aux rabais habituels. Hâtez-vous et venez voir ce que signifient, par les temps qui courent, de vrais RABAIS D'ENTREPÔT.

NOUS DEVONS TOUT VENDRE!

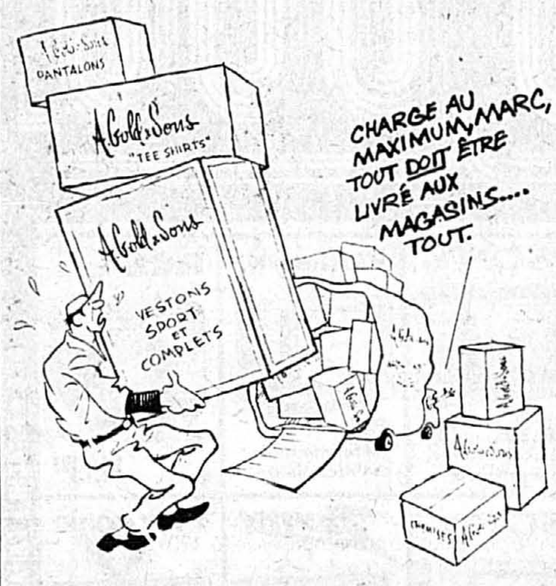

ÉPARGNEZ $7.50 — 4,000 «TEE-SHIRTS» À MANCHES COURTES POUR LE GOLF — ORD. $21.50 — $14

ÉPARGNEZ $16.00 — BLOUSONS LÉGERS VASTE CHOIX — ORD. $50.00 — $34

ÉPARGNEZ $7.50 — 3,000 CHEMISES À MANCHES COURTES style «Tee-shirt» — ORD. $21.50 — $14

ÉPARGNEZ $7.50 — 3,000 «TEE-SHIRTS» POLO — ORD. $21.50 — $14

ÉPARGNEZ jusqu'à $191.00 — SUR NOS COMPLETS DE RENOM (groupes spéciaux) — ORD. $295 à $350 — $159

ÉPARGNEZ JUSQU'À $86.00 — SUR NOS VESTONS SPORT (groupes spéciaux) — ORD. $150 à $175 — $89

ÉPARGNEZ $12.50 — CRAVATES EN PURE SOIE signées Franco Tucci — ORD. $25.00 — $12.50

ÉPARGNEZ $97.00 — CHEMISIERS EN SUPER SUÈDE — ORD. $495 — $398

ÉPARGNEZ $56.00 — VESTONS SPORT D'ÉTÉ ULTRA LÉGERS — ORD. $185.00 — $129

ÉPARGNEZ $65 — BOTTES CHIC D'ITALIE — ORD. $140 — $75

ÉPARGNEZ jusqu'à $35 — SOULIERS CHIC NUN BUSH ET CAVENDISH — ORD. $90 à $100 — $65

ÉPARGNEZ jusqu'à $25 — SOULIERS SPORT ET DE VILLE — ORD. $60 à $75 — $50

ÉPARGNEZ $10 — SANDALES EN CUIR — ORD. $25 — $15

ÉPARGNEZ $7 — SOULIERS EN TOILE NUNN BUSH — ORD. $25 — $18

ÉPARGNEZ $12.50 — PANTOUFLES DE VALENTINI — ORD. $32.50 — $20

ÉPARGNEZ $6.00 — «TEE-SHIRTS» À ENCOLURE EN V — ORD. $18.00 — $12

ÉPARGNEZ $13.00 — CHEMISES HABILLÉES ton sur ton, motif, unis — ORD. $35 — $22

ÉPARGNEZ jusqu'à $26.00 — ENSEMBLES SAFARI À MANCHES COURTES — ORD. $105.00 — $79

ÉPARGNEZ $12.00 — 2,000 TRICOTS torsadés aux teintes mode, encolure en V — ORD. $30.00 — $18

ÉPARGNEZ $46.00 — VESTONS SPORT D'ÉTÉ TAILLÉS DANS LES FAMEUX TISSUS LEPOULTRE DE FRANCE — ORD. $175 — $129

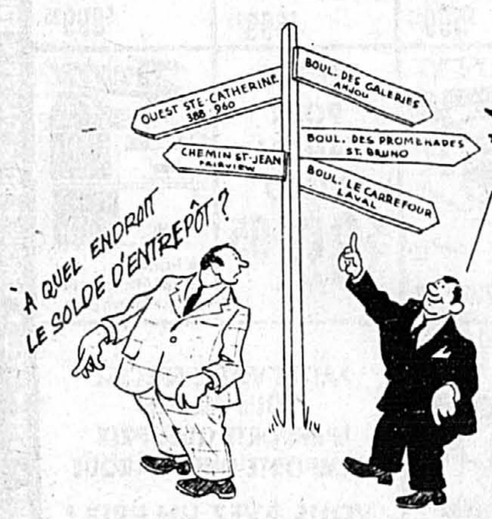

ÉPARGNEZ $7.50 ou $10.00 — CHEMISES SPORT À MANCHES COURTES DE CONCEPTION CUBAINE STYLE «GUAYABERAS» — ORD. $32.50 et $40.00 — $25 et $30

Achetez-en 3 et épargnez $11.00 — SHORTS DE JOGGING — ORD. $12.00 chacun — 3 POUR $25

ÉPARGNEZ $16.00 — VESTES SAFARI — ORD. $75 — $59

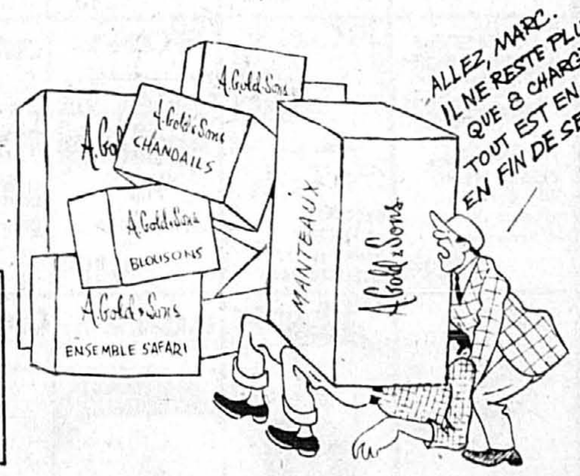

388 o., STE-CATHERINE • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL •

A.Gold & Sons®

• 960 o., STE-CATHERINE • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE • LES PROMENADES ST-BRUNO

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche et la carte A. Gold & Sons

L'AGENCE ÉTUDIANTE DE McGILL (INC. 1968) *offre de nouveaux*

COURS DE TENUE DE BAR

avec certificat **«BARMAN — BARMAID»**

Pour horaire, téléphonez à

866-6492 du lundi au vendredi de 10h à 18h ou **844-0058**

Les places sont limitées. **Inscription: 70$**

BIGI LE MOTEUR ÉLECTRIQUE QUI S'ADAPTE À TOUS LES TRICYCLES ET BICYCLETTES

PRIX $249.95

- FACILE D'INSTALLATION
- AMOVIBLE
- SANS BRUIT
- PAS D'ESSENCE
- PAS DE POLLUTION
- COUT D'UTILISATION moins de 25¢ pour 160 km

La technologie moderne vous permet dès maintenant ce nouveau moyen de transport.

Renseignements: BIGI — 1-514-773-2122
3285 boul. Laurier, Ste-Rosalie, P.Q. J0H X0

annoncez dans le cahier spécial la presse

LA RENTRÉE

DATE DE PUBLICATION: LE MERCREDI 11 AOÛT — DATE DE TOMBÉE: LE LUNDI 2 AOÛT

RÉSERVATION

PAULETTE FRÉJEAU: 285-7234-7229 — ROBERT GARIÉPY: 285-7220

Les libéraux opposés à l'implantation de centrales hydro-électriques dans les rapides de Lachine

La députation libérale du Québec a déclaré officiellement, hier, sa catégorique opposition à toute implantation, dans les rapides de Lachine, de centrales hydro-électriques d'hydro-Québec.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Cette prise de position importante remet en question toute la démarche gouvernementale relative à la mise en route du méga-projet Archipel, projet auquel on a intégré certaines consolidations des berges et qui soulève de profondes angoisses chez les populations riveraines de part et d'autre du Saint-Laurent.

Une grappe de députés libéraux représentant les comtés de l'ouest de l'île, dont MM. Fernand Lalonde, (Marguerite Bourgeois), John O'Gallagher, (Robert Baldwin) et Clifford Lincoln (Nelligan) ont annoncé leur intention de livrer jusqu'au bout le combat qu'il faut pour contrer l'intention du Gouvernement d'implanter une centrale de production d'électricité dans ce secteur naturel et historique d'une rare beauté.

Le député Lincoln, qui est porte-parole de l'opposition en matière environnementale, a reproché au ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, d'avoir baissé pavillon, en cette matière de protection «d'un des plus beaux sites naturels d'Amérique du Nord» et d'avoir laissé le champ libre aux ministères dont l'intérêt principal est le développement technique inconsidéré.

Cette prise de position arrive quelques semaines après la tenue, sous la direction du ministre d'Etat à l'aménagement, M. François Gendron, de la «table de concertation» qui a réuni les principaux intervenants éventuels en ce domaine et au cours de laquelle les opinions se sont affrontées. Elle a été communiquée à la presse sur les magnifiques berges récemment aménagées, à la frontière de Verdun et de Lasalle, d'où on aperçoit le spectacle du déferlement; justement là où les députés péquistes Roland Dussault et Patrice Laplante avaient engagé tout ce processus en 1979.

Le projet Archipel doit progresser en six étapes de cheminement. Il se trouve actuellement dans sa deuxième phase, celle de l'étude de faisabilité, la première étant celle de la «préfaisabilité». C'est à l'étape actuelle, qui doit se terminer à l'automne de 1983, que la décision gouvernementale de procéder doit être prise. Les promoteurs gouvernementaux agissent toutefois constamment comme si la réalisation d'Archipel est inévitable. Il est évident, par contre, que ce projet, s'il est véritablement mis de l'avant, devra franchir toutes les étapes de la procédure d'études d'impact sur l'Environnement et celles, probables en ce cas, des audiences publiques.

Les libéraux, qui se disent unanimes en l'instance, estiment que le gouvernement essaie de faire avaler, sous le couvert d'objectifs valables, notamment ceux du combat contre les inondations, la couleuvre d'une centrale hydro-électrique de 1000 mégawatts dont l'impact sur les rapides sera «désastreux». Le projet gouvernemental font-ils valoir, comprend la captation de 90 p. cent de l'eau des rapides et l'extraction, pour la construction de profondes canalisations, sur les berges, d'une quantité de roc semblable à celle que comprend le mont Royal.

«On pourrait accepter que pour consolider des berges, les promoteurs réduisent de un dixième de un pour cent le débit de l'eau dans les rapides, a dit le député Lalonde, mais nous n'accepterons jamais un changement de l'ordre de 80 p. cent comme cela est proposé.»

Somme toute l'opposition libérale se prononce maintenant «pour la préservation intégrale des rapides, contre toute implantation d'un projet hydroélectrique dans les rapides.»

Cet avis est fondé, a-t-elle fait valoir, sur l'impact négatif qu'auront les ouvrages sur la vie des espèces et sur la qualité de vie urbaine dans tout l'environnement du fleuve Saint-Laurent.

Sur le plan économique auquel les libéraux ont dit s'intéresser, le député Lincoln a fait valoir qu'en l'actuelle période de surplus d'électricité, le projet n'a pas de sens et que, de toutes façons, son coût de construction serait de deux fois supérieur à celui de la construction du barrage de LG1 à la Baie James.

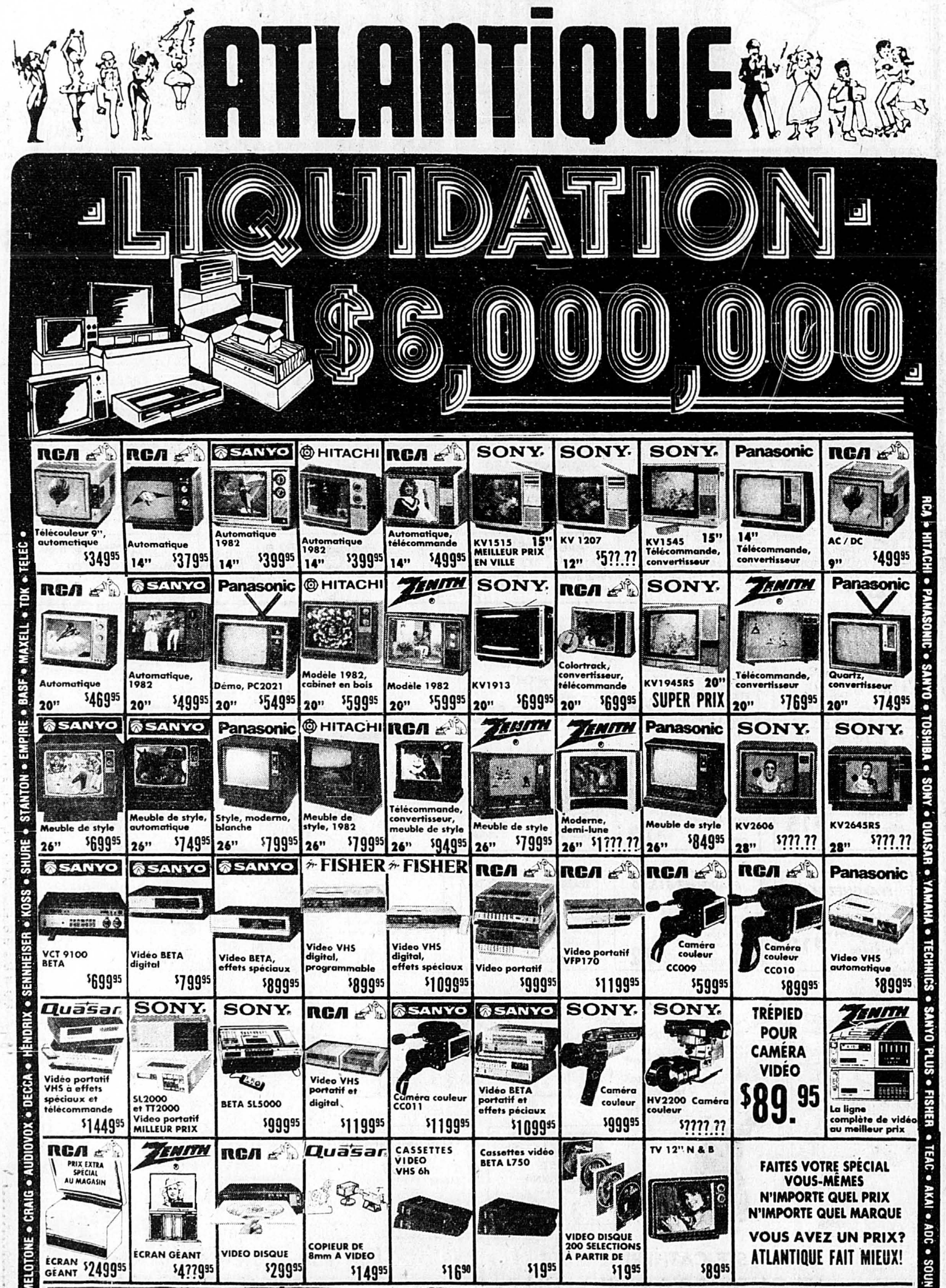

Sept accusations de fraudes contre l'ex-président de Meubles Vilas

Normand Ricard, un industriel âgé de 36 ans, demeurant à Longueuil, fait présentement face à sept chefs d'accusation totalisant 338 cas de fraudes pour un montant global de $136,203.

RAYMOND GERVAIS

Ricard, qui a déclaré faillite le 17 octobre 1980, était président de la compagnie de meubles Vilas, une divison de la firme Gestion Norca Ltée. Il est entre autres accusé d'avoir, par le biais de différents comptes de banque, détourné des fonds pour son avantage personnel pour plus de $100,000.

La compagnie Vilas, qui comptait 250 employés dans ses usines de Cowansville et de Thurso, avait été prise en charge au mois de juillet 1980 par les banques de Montréal et Mercantile pour non- paiement de prêt.

La section des crimes économiques de la Sûreté du Québec, division des faillites, a effectué pas moins de 30 perquisitions depuis juillet 1980 et saisi des factures pour une somme totale de $136,203.

L'industriel est soupçonné d'avoir, entre le 1er janvier 1979 et le 1er mai 1980, par la supercherie, le mensonge ou d'autres moyens dolosifs, frustré la compagnie Gestion Norca Ltée d'un montant de $136,203.22.

Le 29 septembre 1978, Normand Ricard aurait fait une fausse déclaration écrite avec l'intention d'obtenir l'octroi d'un prêt de la Banque Mercantile du Canada. Le 13 décembre 1979, Ricard aurait menti à nouveau afin d'obtenir un financement pour sa corporation en faussant la situation financière et la capacité de payer de la compagnie.

Finalement les limiers soupçonnent l'industriel d'avoir frustré et d'avoir eu en sa possession entre le 1er janvier 1978 et le 1er mai 1980 une somme de plus de $200 appartenant à la compagnie Gestion Norca, tout en sachant que cette somme avait été acquise de manière frauduleuse auprès de la banque.

Rejet des offres aux Industries métaux Noranda

Plus de 300 métallos sur un total de 360 ont rejeté hier dans une proportion de 74 pour cent les dernières offres globales des Industries métaux Noranda, tout en donnant un mandat à leur exécutif de retourner à la table des négociations en présence du conciliateur Robert Crevier.

Ce refus était prévisible. Le litige dure déjà depuis quelques mois et est relié aux deux autres grèves qui affectent les 1,700 métallos des usines de Noranada à Montréal-Est et Valleyfield.

Saint-Hubert: le rapport du médiateur sur les cols blancs à l'ordre du jour

Le conseil de ville de Saint-Hubert se réunit en assemblée spéciale ce soir à 18h pour prendre position sur le rapport du médiateur Marcel Boisvert, rapport que les 102 cols blancs en grève depuis le 4 juin dernier ont unanimement accepté il y a deux jours.

Reste à voir si le maire Bernard Racicot et ses collègues du conseil se rallieront eux aussi aux propositions du médiateur, ce qui semble être l'hypothèse la plus probable.

ESPAGNE Costa del sol Torremolinos
Hôtel, 400 studios avec cuisinette, face à la mer et à deux pas du centre touristique.
Voyage 2 semaines à partir de $916. Incluant: avion, logement, transferts.
VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS
Montréal: 7 bureaux — 845-8225 (St-Denis)
Rive Sud: 3 bureaux — 679-3777 (Longueuil)
Nord: 4 bureaux — 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

RÉCLAMANT LE DÉPART DES FORCES ÉTRANGÈRES

Le Liban exige en priorité le retrait des Israéliens

d'après UPI,AP,AFP et Reuter

Face au nouvel impondérable que représente la relance de la guerre entre l'Iran et l'Irak et compte tenu de l'enlisement graduel d'Israël dans le marais politico-militaire libano-palestinien, le gouvernement libanais, uni pour la première fois depuis l'invasion israélienne du 6 juin dernier, a adopté hier un plan de paix accordant la priorité au retrait israélien du Liban.

De son côté, Yasser Arafat, le chef de l'Organisation de libération de la Palestine, affirmait dans une interview au quotidien berlinois Tageszeitung qu'il «souhaite résolument négocier directement avec les Américains» et que l'OLP ne quitterait Beyrouth «que dans le cadre de négociations globales» comprenant notamment «la perspective d'un Etat palestinien».

Pour ce qui est d'une réduction de la présence militaire et politique de l'OLP dans la capitale libanaise, Arafat se dit prêt à passer aux actes «mais à condition qu'il soit procédé à une déconcentration des troupes ainsi qu'au stationnement d'une force internationale de paix au Liban».

Israël, qui occupe le Sud-Liban et maintient le blocus alimentaire et médical des quelque 700,000 civils de Beyrouth-Ouest, où 12,000 combattants palestino-progressistes sont assiégés par 40,000 soldats, 300 chars et une centaine de pièces d'artillerie israéliens, glissait un peu plus à droite avec l'entrée du Tehiya, petit parti de l'extrême-droite sioniste (trois députés), au sein de la coalition gouvernementale Likoud, donnant au premier ministre Begin une majorité de 64 sièges contre 56 et évitant ainsi des élections anticipées jusqu'en 1985, année où expire le mandat du Likoud.

Youval Neeman, chef du Tehiya, déclarait à la radio israélienne après un entretien avec le vice-premier ministre Simcha Ehrlich, qu'il «lutterait au sein du cabinet contre la création d'un Etat palestinien, pour la colonisation intensive en Judée-Samarie (la Cisjordanie occupée), pour l'annexion à Israël des territoires occupés (Cisjordanie et Gaza, le Golan étant déjà annexé), et pour l'occupation militaire permanente, si nécessaire, du Sud-Liban jusqu'au fleuve Zahrani».

Le ministre des Communications Mordecaï Zipori déclarait pour sa part qu'Israël envahirait la Jordanie si l'OLP prenait le pouvoir dans ce pays. Le gouvernement Begin a souvent affirmé que la Jordanie était «le foyer national des Palestiniens». Le gouvernement Begin n'a pas commenté les propos du secrétaire d'Etat américain désigné George Shultz voulant que le problème palestinien soit «au centre des réalités du Proche-Orient», mais de source officielle, on s'inquiète de la déclaration faite mardi soir à des membres du Congrès par le président Reagan, qui a notamment estimé que «les Palestiniens évacueraient Beyrouth d'ici 30 jours».

Après l'appel de Begin à la «patience», le ministre de la Défense Ariel Sharon a conseillé hier à des soldats israéliens encerclant Beyrouth «la patience et le souffle», mais le général David Ivry, commandant en chef de l'armée de l'air, déclarait que l'aviation peut, contre Beyrouth-Ouest, «ré-éditer l'opération menée contre les batteries de missiles syriens de la Bekaa le 9 juin dernier». L'aviation israélienne a d'ailleurs survolé hier Beyrouth-Ouest en simulant des raids tandis que la fragile 6è trêve de la guerre s'effondrait avec de nouveaux duels d'artillerie dans le secteur sud et sud-est de Beyrouth.

Les négociations semblent au point mort bien que le président Reagan ait adressé un message à son homologue syrien Hafez al-Assad, que l'Italie, après la France et la Grèce, se soit déclarée prête à participer à une force de paix au Liban, et qu'une délégation de la Ligue arabe soit attendue à Washington. Les vice-ministres des Affaires étrangères du Pacte de Varsovie ont tenu hier à Moscou une réunion consacrée à la guerre du Liban.

La déclaration adoptée hier par le cabinet libanais à sa première réunion depuis la démission du premier ministre Chafic al-Wazzan le 25 juin dernier réclame «le retrait de toutes les forces non libanaises» du Liban, mais accorde la priorité à celui de l'armée israélienne, réclame le déploiement d'une force de paix avant l'évacuation des Palestiniens et exige l'extension de l'autorité de l'Etat «sur toute parcelle du territoire libanais», ce qui semble viser les milices conservatrices alliées à Israël, autant de demandes qui se heurtent à la position américaine.

Avant de quitter Bruxelles pour Paris avec une délégation de la Ligue arabe, Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, a dit se «méfier des déclarations de George Shultz» et qualifié les Etats-Unis de «vrais bouchers du peuple palestinien». Visitant des blessés de guerre à Beyrouth-Ouest, Nayef Hawatmeh, du FDLP, a estimé que «les forces communes ont réussi à faire s'enliser l'armée israélienne dans le marais libanais» et affirmé que «la recrudescence des opérations derrière les lignes israéliennes démontre le renforcement de la résistance après plus d'un mois d'occupation».

Yasser Arafat, le chef de l'Organisation de libération de la Palestine, inspectant une position de défense à la lisière de Beyrouth-Ouest assiégé depuis un mois par les Israéliens. téléphoto UPI

L'offensive de Téhéran ne surprend pas mais inquiète

d'après Reuter,AFP,AP et UPI

Bousculant toutes les règles habituelles de la guerre, et en premier lieu celle du secret, l'Iran a lancé hier contre l'Irak son offensive d'envergure généralement prévue, visant à «punir le traître Saddam Hussein» pour son invasion du territoire iranien il y a 22 mois, à «libérer le peuple musulman irakien du régime baassiste blasphématoire» et à «ouvrir la route de Jérusalem».

Selon les revendications difficilement vérifiables des deux camps, les troupes iraniennes semblaient la nuit dernière avoir établi une tête de pont du côté irakien du Shatt-al-Arab, à une quinzaine de km seulement du centre pétrolier irakien de Bassorah. Les Iraniens parlent d'une avance de 20 km en territoire irakien, les Irakiens affirment avoir stoppé les Iraniens à 10 km seulement de la frontière, ajoutant que la contre-attaque s'organise.

L'Irak a déclaré l'île de Kharg, où se trouve le terminal pétrolier iranien, «zone de guerre» et son aviation a lancé des raids contre l'île ainsi que contre les villes iraniennes d'Ilam, Kermanchah et Khorramabad, raids confirmés par Téhéran qui parle de 41 morts et 474 blessés parmi les civils.

Le déclenchement de l'offensive iranienne, baptisée Ramadan pour le mois de jeûne commencé le 21 juin dernier, n'a guère surpris, ni les royaumes arabes du Golfe ni les capitales occidentales, et dans les milieux des Services de renseignements américains, on reconnaît même que «les Iraniens voulaient se venger de l'agression irakienne d'août 1980».

L'inquiétude se manifeste toutefois quant aux objectifs précis de l'opération iranienne. En recevant hier à Paris son homologue irakien Saadoun Hamadi, le ministre français des Relations extérieures Claude Cheysson s'est abstenu de tout commentaire avant de savoir, a-t-il dit, «s'il s'agit d'une opération militaire limitée ou d'une volonté iranienne d'entrer dans le monde arabe, d'y aller loin et d'y introduire sa révolution».

Même son de cloche à Washington où des sénateurs républicains reçus par le président Reagan ont déclaré que les craintes américaines devant l'offensive iranienne contre l'Irak proviennent davantage des risques de propagation du mouvement fondamentaliste islamique que d'une intervention possible de l'Union soviétique. Le sénateur Howard Baker a toutefois indiqué qu'il n'y avait pas de «danger immédiat pour les Etats-Unis» ni «d'indication que l'URSS joue un rôle majeur dans le conflit».

A Moscou, l'agence officielle Tass fait état, sans commentaire, d'une «reprise des hostilités entre l'Iran et l'Irak» en se référant aux compte-rendus des agences officielles d'information des deux pays. Tass rappelle toutefois que «l'Irak avait annoncé un retrait unilatéral du territoire iranien» et que «le Conseil de sécurité de l'ONU avait demandé un cessez-le-feu».

L'offensive iranienne n'a pas surpris l'Irak non plus. Selon les milieux diplomatiques, les dirigeants de Bagdad étaient convaincus (d'aucuns disent terrifiés) de cette imminence après la défaite subie par leurs forces d'invasion en mai dernier à Khorramchahr. Le président Saddam Hussein s'y était préparé en renforçant sa position sur les plans politique et militaire, mais, dit-on de mêmes sources, les coûts énormes, humains et financiers, de la guerre pourraient le contraindre à abandonner le pouvoir dans les mois à venir.

Quant à l'Iran, qui réclamait le départ de Saddam Hussein, le retour des réfugiés irakiens chez eux et des indemnités de $150 milliards pour faire la paix avec «l'agresseur», il n'avait pas éclairci mystère de ses intentions à la conférence de l'OPEP, à Vienne, le week-end dernier.

Mohammad Gharazi, ministre iranien du Pétrole, tout en réaffirmant les trois conditions posées par l'imam Khomeiny, affirmait que les pays de la région, notamment l'Arabie saoudite, «qui ont incité Bagdad à attaquer l'Iran et qui ont financé l'effort de guerre irakien», devraient «également payer, non pas financièrement, mais politiquement, car leurs régimes s'effondreront».

Le Sénat approuve Shultz

d'après AFP,AP,UPI,Reuter

La nomination de M. George Shultz comme nouveau secrétaire d'Etat américain a été approuvée à l'unanimité, hier, par la commission des Affaires Etrangères du Sénat. La nomination de M. Shultz, annoncée le 25 juin dernier par le président Reagan à la suite de la démission de M. Alexander Haig, devra être ensuite approuvée par l'ensemble du Sénat américain. Cette approbation devrait intervenir aujourd'hui.

Le futur 60ème secrétaire d'Etat n'a pas eu en effet à faire face à la moindre hostilité au cours de ses deux jours d'auditions, alors que la confirmation de son prédécesseur avait donné lieu à cinq jours d'échanges particulièrement vifs.

Ancien dirigeant du groupe Bechtel qui a d'importants intérêts dans le monde arabe, comme M. Shultz, le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger a estimé que les déclarations du secrétaire d'Etat désigné George Shultz sur la question palestinienne ne constituaient pas un changement de politique des Etats-Unis. Washington, a-t-il déclaré, ne peut être perçu comme «n'ayant qu'un seul ami (Israël) au Proche-Orient».

«Je ne pense pas, a poursuivi M. Weinberger, que nous aurons jamais une paix durable au Proche-Orient» si les Palestiniens ne sont pas inclus au processus de paix et n'ont pas de patrie. La prise de Beyrouth, a-t-il poursuivi, alors que le président de l'OLP s'y trouve, aurait «des résultats désastreux pour le reste du monde arabe».

Quant au secrétaire d'Etat désigné, il a manifesté son appui à une politique de dialogue mais aussi de fermeté dans les relations entre Washington et le Kremlin. M. Shultz a, dans une large mesure, repris à son compte la théorie du «lien global» entre le comportement de l'URSS dans le monde et le développement de relations harmonieuses avec Moscou. Il a toutefois reconnu que ce principe cher au président Reagan ne pouvait pas toujours être appliqué de façon systématique.

Libération prochaine des réfugiés haïtiens

d'après AFP,UPI

Les quelque 1900 réfugiés haïtiens internés aux Etats-Unis et à Porto Rico pourront être libérés dans les semaines qui viennent, à la suite de la décision du Département de la Justice qui a indiqué, hier soir, qu'il ne demanderait pas à la Cour Suprême un sursis d'urgence à l'ordre de libération prononcé le mois dernier par un juge de Miami et confirmé par une cour fédérale.

Il a toutefois réitéré sa volonté de poursuivre une stricte politique de controle et d'arrestation des personnes entrées illégalement aux Etats-Unis.

Au terme de l'arrêt pris le 29 juin par le juge Eugène Spellman, les réfugiés haïtiens devront toutefois pour être libérés être parrainés par un citoyen américain et une organisation charitable reconnue, Les organisations d'aide aux réfugiés estiment qu'il leur faudra deux semaines au maximum pour réunir les conditions nécessaires à la libération de chaque réfugié. Les premiers réfugiés, affirment-elles, pourraient sortir dès la fin de la semaine.

Les Services de l'Immigration (INS) auront ensuite trente jours à compter de la date de libération pour entendre chaque haïtien avant d'accorder un statut de réfugié politique ou ordonner l'expulsion vers Haïti.

Washington réitère sa doctrine de protection du Golfe

d'après AFP

L'aggravation du conflit entre l'Irak et l'Iran a amené les Etats-Unis à réaffirmer, hier, leur doctrine militaire sur la protection de la région pétrolière du Golfe. Le communiqué publié à ce sujet par la Maison Blanche ne laisse aucun doute sur la volonté du gouvernement de M. Ronald Reagan de protéger par tous les moyens, comme l'avait déjà fait Jimmy Carter, une région considérée comme «vitale» pour les intérêts américains.

«Les Etats-Unis sont prêts à se consulter avec les pays amis de la région et à prendre les mesures appropriées pour renforcer leur sécurité», affirme notamment le communiqué. Bien que M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison Blanche, ait exclu l'envoi dans l'immédiat de troupes américaines dans la région du Golfe, il a clairement indiqué que les Etats-Unis étaient bien décidés à renforcer leur aide militaire, si besoin s'en faisait sentir, à des pays comme l'Arabie Saoudite.

Vingt-deux mois après le le début des hostilités entre Bagdad et Téhéran, les Etats-Unis, tout en réaffirmant leur neutralité, viennent de réaffirmer leur désir de venir en aide aux pays du Golfe. Washington craint, en effet, pardessus tout que l'objectif final de l'ayatollah Khomeiny soit non pas seulement de renverser le régime irakien du président Saddam Hussein, mais surtout de déstabiliser les régimes modérés des pays producteurs de pétrole de la région du Golfe, dont la stabilité est considérée comme essentielle par les Etats-Unis.

Conscient de ce danger, le nouveau secrétaire d'Etat George Shultz a repris une idée chère au secrétaire à la Défense Caspar Weinberger en affirmant : «Ce conflit souligne l'importance pour les Etats-Unis d'avoir de solides relations avec les pays arabes de la région.

Le retour des prisonniers argentins au pays clôt la guerre des Malouines

d'après AFP,Reuter,AP

L'ultime chapitre du conflit armé des Falkland s'est clos hier avec le rapatriement des derniers prisonniers retenus à Port Stanley depuis un mois par les forces britanniques. Les 593 soldats dont tous les chefs de la garnison qui s'est rendue le 14 juin, le général Mario Menendez en tête, sont arrivés à Puerto Madryn, à 1100 km au sud de Buenos Aires, accueillis par un imposant service de sécurité qui a empêché tout contact avec la presse et le public.

Le général Menendez a coupé court aux questions des journalistes en promettant qu'il donnerait «plus tard» des explications sur sa capitulation. «J'espère que tout cela nous servira de leçon», a-t-il tout de même déclaré. «Nous avons perdu la bataille de Puerto Argentino (Port Stanley), mais il reste d'autres batailles à livrer sur le front diplomatique», a-t-il ajouté. L'Argentine attend impatiemment maintenant sa version de la défaite qui pourrait s'avérer cruciale pour toute enquête sur les conditions de l'échec argentin aux Malouines.

En attendant, le premier ministre britannique a informé le secrétaire-général de l'ONU que la Grande-Bretagne n'entendait pas s'engager dans de nouvelles négociations avec l'Argentine sur l'avenir des Malouines.

Les prisonniers libérés en raison de la reconnaissance par Buenos Aires de la cessation «de fait» des hostilités, doivent subir un examen médical complet avant d'être dirigés sur leur unité d'origine. Un mois après la cessation des hostilités, les soldats argentins de retour dans leur pays se plaignent amèrement de l'attitude de leurs officiers et de leur condition de survie sur l'archipel.

Le retour des officiers de l'état-major du général Menendez provoque beaucoup de préoccupation dans les milieux militaires où l'on s'efforce, au plus haut niveau, de recomposer la Junte qui a cessé d'exister dans sa forme politique avec le retrait du gouvernement de la marine et de l'aviation. De l'attitude qu'ils vont prendre dépendront, en effet, les chances de réussite de la réunification des forces armées que les civils réclament pour assurer le bon fonctionnement de la période de transition.

1872 1982 Simpsons

Simpsons a 110 ans.
C'est l'année entre toutes
pour faire de meilleurs achats
chez Simpsons.

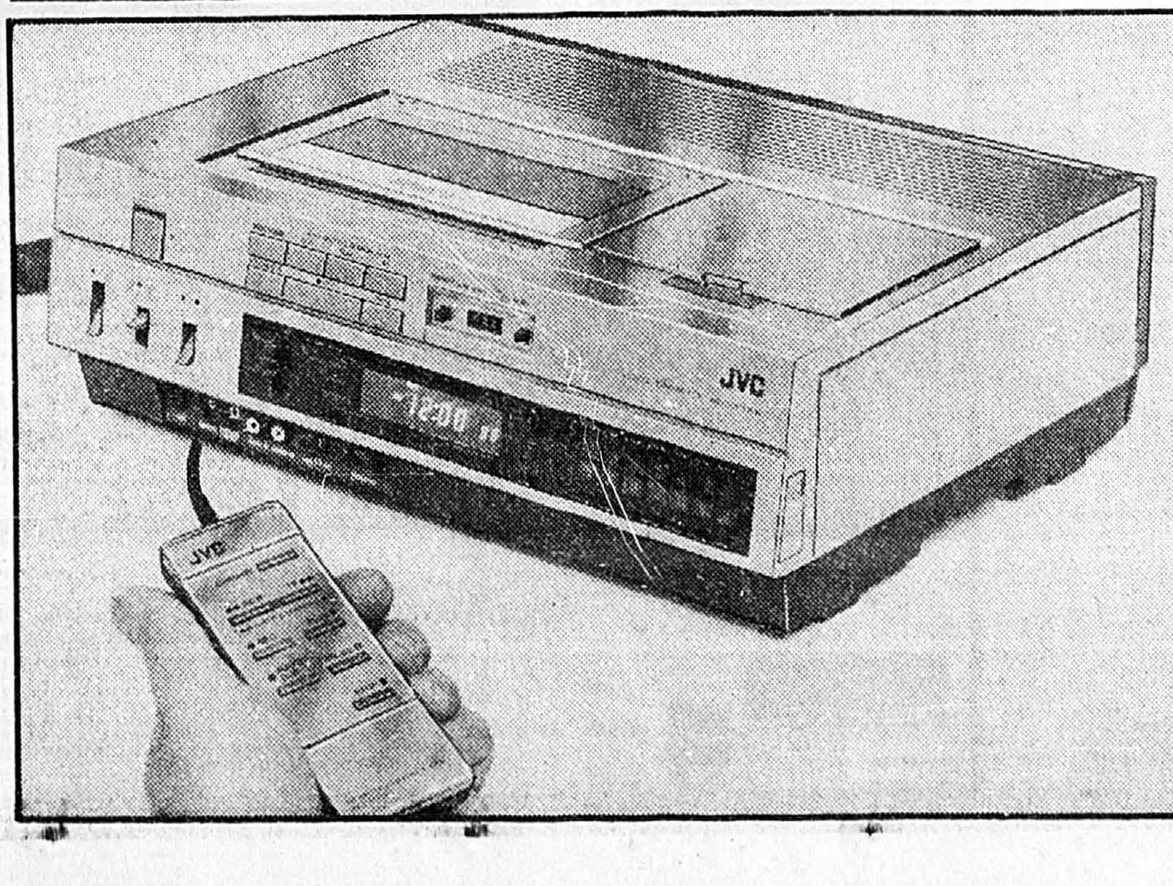

$1,099 Prix Simpsons

Magnétoscope vidéo VHS avec télécommande, de «JVC»

Veuillez prendre note que cet article est annoncé dans le cahier «Vente de juillet pour le foyer», encarté dans La Presse du samedi 10 juillet. Le prix aurait dû se lire $1,099 et non $1,249.

Modèle programmable avec nouveau système 4 têtes vous donnant une image des plus claires, à la fois pour les programmes 2 heures (lecture-standard) et les programmes 6 heures (lecture-prolongée). Enregistre pendant votre absence, jusqu'à 14 jours d'avance. Télécommande 10 caractéristiques, avec fil, plus marche avant / marche arrière, repérage image par image, repérage rapide et repérage / marche arrière. Modèle HR7300W.

Rayon 395, appareils de divertissement, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour ou nuit

PREMIÈRE MINISTRE PENDANT UN MOIS

Pauline Marois pourrait déclarer l'indépendance, mais elle n'en fera rien

■ «J'ai effectivement tous les pouvoirs. Je pourrais même déclarer l'indépendance», ajoute en riant Pauline Marois, première ministre par intérim du gouvernement du Québec depuis le 12 juillet et jusqu'au 11 août.

Elle ajoute, plus sérieusement, au cours d'une entrevue téléphonique avec LA PRESSE, qu'il existe bien sûr «des ententes tacites sur les grandes règles du jeu» qui font qu'elle se contentera, pendant ce mois où M. Lévesque sera absent, de vaquer à l'administration quotidienne de l'Etat québécois.

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

Mais elle détient effectivement tous les pouvoirs du premier ministre, le décret adopté par le conseil des ministres et la nommant à ce poste ne contenant aucune restriction. Elle pourrait donc, théoriquement, modifier la composition du cabinet, et même déclencher une élection générale!

Mais elle n'en fera rien. Elle n'ira même pas jusqu'à augmenter de quelques malheureux millions le budget de son «vrai» ministère pour aider les garderies, par exemple. «Je n'oserais pas, dit-elle en riant. J'ai bien trop le sens des responsabilités pour ça.»

Elle le pourrait pourtant d'autant plus facilement, qu'elle ne remplace pas que M. Lévesque. Elle est aussi ministre des Finances et présidente du Conseil du trésor pendant les vacances de MM. Parizeau et Bérubé.

Faire fonctionner la machine

Elle cumule donc quatre ministères, dont le plus important. Mais elle n'a qu'un salaire, et ce n'est pas celui du premier ministre!.

Il arrive rarement que le conseil des ministres nomme un premier ministre par intérim en l'absence de M. Lévesque, car c'est le vice-premier ministre, Jacques-Yvan Morin, qui le remplace en ces occasions. Mais comme ce dernier prenait aussi ses vacances en juillet, il fallait confier à quelqu'un les responsabilités du chef du gouvernement afin que la machine puisse continuer à fonctionner.

photothèque LA PRESSE

Pauline Marois, première ministre du Québec... pour un mois.

L'honneur a donc échu à Mme Marois. L'honneur et le travail. Car si les réunions régulières du cabinet sont annulées en l'absence de M. Lévesque, il faut quand même le réunir à l'occasion pour adopter dans les formes des décisions déjà arrêtées en principe. Il y avait donc, mardi, réunion du conseil du trésor, puis du cabinet, notamment pour mettre la dernière main au programme «Corvée-Habitation», dont les détails seront annoncés sous peu par le ministre Guy Tardif.

Et c'est elle qui signera les divers décrets qui donneront force de loi aux décision prises par les quelque sept ou huit ministres présents (le quorum n'est que de cinq).

Pas la première

Pauline Marois n'est pas la première femme à être première ministre du Québec par intérim. Claire Kirkland-Casgrain avait eu cet honneur pendant quelques jours en remplacement de Robert Bourassa. On raconte qu'elle en avait profité pour revoir l'aménagement (tableaux, tentures) du bureau du chef du gouvernement et que ce dernier n'avait pas beaucoup apprécié.

Mais M. Lévesque n'a pas à s'en faire. Puisqu'elle n'a pas l'intention de déclarer l'indépendance, le pire coup que pourrait lui faire Mme Marois serait de faire disparaître les cendriers!

Les libéraux tirent leurs fonds surtout des sociétés

■ OTTAWA- De toutes les formations politiques fédérales c'est le Parti libéral du Canada qui reçoit le plus d'argent des grandes compagnies, soit plus de la moitié de ses fonds en 1981, révèle le dernier rapport annuel du directeur général des élections à Ottawa.

GILLES PAQUIN
(de notre bureau d'Ottawa)

Selon ce document sur le financement des partis, les libéraux de M. Trudeau ont récolté $2,705,385 auprès de 6,039 compagnies, contre $2,101,350 chez 24,735 individus en 1981. En y ajoutant les revenus provenant d'autres sources telles que les organisations syndicales et les municipalités, c'est un grand total de $5,095,158 dans les coffres du parti.

Pendant ce temps, les conservateurs de Joe Clark recueillaient $6,949,797, dont $4,319,604 provenaient de 48,125 dons individuels et $2,573,208 de 7,312 compagnies. Chez les néo-démocrates, le total est de $6,000,582, dont seulement $109,000 de la part des compagnies.

Contrairement à la Loi électorale fédérale, la Loi du Québec interdit les dons des entreprises et restreint le financement des partis aux électeurs, ce qui assure un financement populaire des formations politiques. Cette règle n'étant pas de mise à Ottawa, les sociétés canadiennes et étrangères se montrent généreuses envers le parti ministériel et versent aussi des contributions moindres à l'opposition officielle.

Au nombre des fournisseurs les plus importants se retrouvent la plupart des grandes banques, des compagnies minières, des brasseries, des sociétés pétrolières et des groupes industriels.

Considérant le ton résolument nationaliste adopté par le Parti libéral fédéral, il est étonnant de constater qu'un bon nombre de firmes qui lui versent des fonds sont d'origines étrangères, ou à tout le moins sous contrôle étranger.

Ainsi, on retrouve Chrysler, Texaco, Sunoco, Shell, MacDonald, Pepsi Cola, Air Liquide, Imasco, Holiday Inn, Bechtel, Westinghouse, Zurich Insurance, Xerox, Union Carbide, Rothman's, Reader's Digest, Gulf, Pratt & Whitney, Falconbridge, Dow Chemical, la Compagnie pétrolière Impériale et nombre d'autres grandes sociétés américaines moins connues dans la liste de ses bienfaiteurs. Les dons s'échellonnent entre $100 et $30,000.

La plus importante contribution reçue par le Parti libéral de source canadienne est de $61,000 et provient de la Power Corporation, société qui a également donné $29,000 aux conservateurs. Dans cette veine, la Banque canadienne impériale de commerce a versé $27,000 aux libéraux et $10,000 aux conservateurs, pendant que la Banque de Nouvelle-Ecosse versait $30,000 à chacun des deux grands partis.

Certaines contributions qui proviennent de municipalités ou de compagnies sous le contrôle des gouvernements ne manqueront pas de soulever une certaine controverse . Un don de $900 de Via Rail au Parti libéral , un autre de Canadair, un de$ 124 de la municipalité de Toronto au même parti ou encore des dons des villes de Lachute et de Drumondville.

Un porte-parole de Via Rail s'est empressé de préciser à LA PRESSE que ce don était en réalité une somme versée lors de l'inscription de trois délégués de la firme à un colloque sur l'énergie.

Certaines contributions de firmes détenant des permis ou des contrats du gouvernement suscitent déjà des commentaires acidulés de la part de l'opposition. La lecture du rapport du directeur général des élections ressemble curieusement à celle des listes publiées par le ministère des Approvisionnements et services, a noté un adjoint de M. Clark.

Nombreuses sont également les compagnies qui obtiennent des subventions du gouvernement et qui figurent au palmarès des fournissseurs de la caisse électorale du parti ministériel.

AUTOS JAPONAISES

Lumley ne s'engage à rien

■ OTTAWA (PC) — Les représentants de l'Association canadienne des concessionnaires d'automobiles japonaises ont eu une rencontre «bien sympathique» avec le ministre d'Etat au commerce extérieur Ed Lumley, mais ce dernier n'avait guère de bonnes nouvelles à leur annoncer.

Les représentants des concessionnaires voulaient obtenir du ministre la promesse que les douaniers canadiens cessaraient la «grève du zèle» qui paralyse au port de Vancouver des milliers de voitures japonaises qui ont déjà été achetées par des Canadiens.

Le gouvernement canadien a demandé à ses douaniers d'appliquer à la lettre tous les règlements concernant l'inspection des voitures importées après que le gouvernement japonais eut refusé de discuter de limitation des exportations de voitures.

Cette «grève du zèle» a pour effet de causer des délais de plusieurs semaines pour les acheteurs de voitures niponnes au Canada.

«Le ministre est sympathique à nos demandes en tant qu'hommes d'affaires canadiens mais il n'a pas pu nous dire ce que nous voulions entendre», a lancé le président de l'Association, M. Bob Attrell, un concessionnaire Toyota de Brampton en Ontario, à la suite de sa rencontre d'une heure avec M. Lumley.

L'association affirme que de telles mesures sont arbitraires et mettent en péril les emplois des Canadiens qui travaillent chez les 937 concessionnaires d'automobile japonaises au Canada, dont 250 sont au Québec.

Homme-sandwich

«Je me sens comme un homme-sandwich, pris entre le Canada et le Japon et les deux sont en train de m'écraser», a déclaré le vice-président de l'association, M. Robert Dagenais, à sa sortie d'une rencontre d'une heure avec le ministre.

«Nous manquons de voiture, partout au Canada, ça commence à devenir pas mal sérieux. Au Québec, en juillet, 90 pour cent des concessionnaires étaient dans le rouge», a lancé M. Dagenais, un concessionnaire Datsun de Laval.

1872 1982

Rabais 30% sur sélection de vêtements d'été pour garçons

Rabais 30%

MAILLOTS-T À MANCHES COURTES. Encolure arrondie, patte 3 ou 4 boutons. Polyester / coton d'entretien facile. Tons unis ou motifs, coloris variés. Tailles 8, 10, 12 ou P,M,G.

(4.98 à $13) *vente* **3.49 à 9.09**

Rabais 30%

SHORTS polyester / coton ou polyester / acrylique. Variété de tons unis. Tailles 8 à 16.

(5.99 à 12.98) *vente* **3.99 à 9.09**

Rabais 30%

CALEÇONS DE BAIN polyester, polyester / coton ou nylon. Variété de coloris. Tailles P, M, G, TG.

(5.50 à 9.98) *vente* **3.79 à 6.99**

Toutes les tailles et couleurs ne sont pas offertes dans tous les magasins.

Pour achat en personne seulement

Rayon 269, vêtements pour garçons, au cinquième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Veuillez noter: Le rayon des vêtements pour garçons est maintenant au cinquième.

Simpsons MD

1872 1982

3 derniers jours, maintenant jusqu'au samedi 17 juillet

Rabais jusqu'à 50% sur fourrures

Solde rénovation

chez Simpsons centre-ville

$748 à $1988 Prix Simpsons

Manteaux et jaquettes de fourrure d'allure jeune

Moquez-vous des pires froids en vous enveloppant d'un merveilleux manteau de fourrure à long poil. Venez voir notre magnifique sélection de manteaux en rat musqué, loup, castor, chat sauvage ou manteaux et jaquettes en renard.

Plan mise de côté

Il suffit d'un acompte de 10% au moment de l'achat et nous garderons votre manteau jusqu'à l'automne. Vous pourrez alors payer le solde comptant ou le porter à votre compte Simpsons.

Pour achat en personne seulement

Rayon 311, fourrures, au troisième, centre-ville
Sélection à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Pensez à Simpsons pour votre nouvelle fourrure

Simpsons MD

WASHINGTON ET LE SIÈGE DE BEYROUTH

Israël accusé de bloquer les vivres

Peter McPherson, administrateur de l'Agence américaine AID, qui supervise l'aide humanitaire des Etats-Unis au Liban, a accusé hier Israël d'empêcher des secours en vivres d'entrer dans Beyrouth-Ouest où, dit-il, «il y a peut-être maintenant une pénurie de produits alimentaires».

Dans une conférence de presse à Damas, Yasser Abed-Rabbo, de l'OLP, a lancé un appel urgent à l'opinion mondiale, aux Etats du monde et aux organisations internationales pour qu'ils «empêchent l'ennemi sioniste expansionniste de poursuivre le génocide des peuples palestinien et libanais et de maintenir l'enbargo alimentaire et médical de Beyrouth-Ouest» où, a-t-il dit, «la malnutrition sévit et les épidémies se propagent».

Tawfik Abou-Khalil, secrétaire-général de la Confédération générale des travailleurs du Liban (CGTL), parlait lui, au cours d'une conférence de presse à Beyrouth, du «risque de famine qui pèse sur les Libanais» et de la «menace d'une révolution sociale», invitant ses membres à lancer «des actions négatives» pour manifester contre la persistance du conflit libanais.

A Toronto, Saïd el-Azam, directeur de l'information de l'Unicef pour la Méditerranée orientale, déclarait que la poursuite de la guerre du Liban mettait en jeu l'avenir physique et spirituel d'un million d'enfants et risquait de donner «une nouvelle génération vindicative».

McPherson, de retour d'une tournée au Liban à la demande du président Reagan, et qui s'est rendu notamment à Tyr, Sidon, Damour et Beyrouth, s'est déclaré, au cours d'une conférence de presse à la Maison blanche, «très affligé» par «les destructions massives» qu'il y a vues.

Il a estimé impossible de dresser des chiffres exacts sur le nombre de victimes de l'invasion israélienne, indiquant que les camps de réfugiés palestiniens avaient particulièrement souffert, l'un d'entre eux, qui abritait 25,000 personnes près de Tyr, «ayant été pratiquement rasé».

Il s'est félicité de l'aide de $65 millions votée par les Etats-Unis pour les victimes du Liban, précisant que la grande priorité était la reconstruction de l'infrastructure, dont les centrales électriques, les moyens de transport et les communications.

A Beyrouth, La Commission d'experts libanais chargée d'évaluer les dégâts au Sud-Liban estime à $67 millions l'ensemble des pertes subies dans la seule ville de Tyr par les services publics, les écoles, les hôpitaux ainsi que par l'agriculture. Selon le rapport, 310 habitations ont été entièrement détruites, les réseaux d'égoûts et de canalisations sont inutilisables, le siège de la municipalité, cinq écoles, trois lieux de culte et le couvent des Bonnes soeurs de Saint-Joseph ont été endommagés.

Pour Saïd el-Azam, de l'Unicef, les victimes de l'invasion israélienne «vivent dans une misère absolue impossible à évaluer sur une calculatrice» et les besoins les plus urgents sont l'eau, la nourriture et les soins médicaux. Les victimes gisent sous les décombres pendant plusieurs jours, les ordures s'amoncellent, les rats pullullent et le choléra présente une menace réelle et immédiate.

Selon el-Azam, la reconstruction des seuls centres médicaux du Sud-Liban coûtera $60 millions, selon les estimations de l'Unicef, sans compter Beyrouth-Ouest, dont la population civile est placée par lui à 500,000 habitants, alors que McPherson parle de 400,000 et le premier ministre libanais Chafic al-Wazzan de 700,000 Libanais et Palestiniens.

Manif pour le Liban

«Comme il l'a fait dès sa création en 1948, Israël cherche, une fois de plus, à effacer toute trace de la présence sociale et politique du peuple palestinien dépossédé et à l'empêcher de recouvrer ses droits perdus», affirme le Comité de solidarité avec les peuples libanais et palestinien dans un communiqué où il invite le public à un rassemblement de soutien au Carré Dominion à Montréal, le samedi 17 juillet à midi, suivi d'une marche silencieuse jusqu'au Carré Saint-Louis.

Le comité comprend entre autres SOS-Liban-Palestine, un organisme mis sur pied par une soixantaine d'organisations et d'individus de divers secteurs de la société québécoise et soutenu, à titre individuel, par Georges Galipeau, ancien directeur en Syrie et en Jordanie de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), afin de recueillir des fonds de secours en faveur des victimes du Liban.

Le communiqué dénonce la politique de répression des autorités israéliennes d'occupation en Cisjordanie et dans la bande de Gaza: fermeture des établissements d'enseignement, emprisonnement et torture des nationalistes palestiniens; destitution des conseils municipaux démocratiquement élus; implantation illégale de colonies; utilisation d'armes à feu contre les manifestants.

Le comité accuse en outre le gouvernement Begin de vouloir «imposer sa politique d'annexion et d'expansion territoriale aux Libanais».

LA CLÉ DES VRAIES AUBAINES, LES PETITES ANNONCES 285-7111

VENTE LOCATION SERVICE

PARMIC

Centre de micro-informatique
2050 rue Metcalfe, (près de Sherbrooke) Montréal
287-9313

VENTE D'ÉTÉ
Apple II plus* 1,645$
Apple III* 3,750$

*Vente de démonstrateurs

AUTRES SPÉCIAUX PARMIC
- Carte de langage 16 K RAM 139.95$
- Nombreux logiciels à prix réduits
- Disquettes 5¼" 34.95$/10

DÉPOSITAIRE apple IBM IBM Canada Ltée

DÉCOUVREZ NOTRE VODKA...

de Kuyper

SELON L'OPPOSITION

Les hausses de loyer de la SCHL dépassent les normes du budget

■ Les partis de l'opposition à Ottawa ont continué de talonner le gouvernement sur les hausses de loyer décrétées par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) qui ne sont pas conformes avec la politique gouvernementale énoncées dans le dernier budget.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Le député conservateur, Allan Lawrence, de la circonscription de Durham-Northumberland, a fait état hier de hausses de logement de 20 p. cent depuis le premier juillet dans son comté dans les loyers appartenant à la SCHL. Il a cité aussi l'exemple de Pierrefonds, près de Montréal, où l'agence du gouvernement a augmenté les logements de 42 p. cent.

Ces augmentations, a noté le député, ne sont pas conformes aux directives dévoilées dans le dernier budget où le gouvernement demande aux organismes de réglementation de limiter les hausses de prix à six p. cent pour l'an prochain et cinq p. cent l'année suivante.

Le ministre responsable de l'Habitation, Paul Cosgrove, a répondu que la SCHl n'était pas une agence de réglementation au même titre que le CRTC, par exemple, mais qu'il avait demandé à la SCHL, de même qu'à la Société immobilière des terres de Mirabel, de se plier sur une base volontaire aux principes du budget.

Comme les hausses récentes de la SCHL ont été annoncées avant le budget du 28 juin dernier, elles seront maintenues. La Société centrale possède 9,000 logements dans tout le Canada.

Mardi dernier, c'était le député néo-démocrate Ian Deans qui dévoilait que cet organisme de l'Etat avait récemment augmenté les loyers dans la région de Toronto de 25 p. cent.

Les partis de l'opposition trouvent que le gouvernement manque de fermeté dans son désir de réduire les prix à six p. cent, comme le ministre des Finances l'a indiqué dans son dernier budget.

Interrogé hier, M. MacEachen, a répondu que c'était l'intention du gouvernement de faire respecter la politique contenue dans le budget par toutes les agences gouvernementales, mais, comme dans l'exemple de la SCHL, il pouvait se présenter des cas où les circonstances sont exceptionnelles pour justifier des augmentations plus hautes que six p. cent.

«L'opposition nous reproche d'avoir un déficit trop élevé. Il ne faudrait pas lorsque le gouvernement cherche à le réduire nous blâmer pour cela», a affirmé le ministre des Finances pour justifier la volonté du gouvernement de maintenir les hausses de loyer décrétées par la SCHL.

Mouvement Baha'i: 10,000 adeptes au Vélodrome

■ (UPC) — La plus importante conférence jamais tenue par des membres du mouvement Baha'i se tiendra à Montréal en septembre, et réunira plus de 10,000 personnes.

Cette réunion de trois jours, qui se déroulera au Vélodrome, permettra à de nombreuses personnalités du monde du droit, de l'éducation, du développement rural, de la médecine et des affaires internationales, de discuter de divers aspects du développement de la communauté Baha'i.

Fondé il y a 139 ans en Perse, ce mouvement encourage l'unité des habitants de la planète en une grande famille humaine, la reconnaissance de toutes les religions, l'égalité des sexes, l'obéissance aux gouvernements et l'élimination des préjudices et de la superstition.

La communauté Baha'i compte trois millions de membres, dont 20,000 résident au Canada.

Pour prêter ou emprunter LES PETITES ANNONCES 285-7111

MAX NARAN MAX NARAN MAX NARAN MAX NARAN

MAX NARAN

Réputé pour la qualité de ses vêtements pour hommes, à prix d'aubaine.
(Une réputation qui dure depuis 75 ans)

COMPLETS
- PETIT
- MOYEN
- GRAND
- COSTAUD

VESTONS
- BLAZERS
- VESTONS SPORT

PANTALONS
- TOUTES POINTURES
- BEL ASSORTIMENT

IMPERMÉABLES
- PETIT
- MOYEN
- GRAND

Complets d'été «Seersucker» à liquider $99.00

3600, VAN HORNE
Angle Côte-des-Neiges
737-9207 731-4445
Heures d'ouverture: lundi-mardi-mercredi 9h-18h; jeudi-vendredi 9h-20h; samedi 9h-16h
PRINCIPALES CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES

1872 1982 110

Solde de juillet

Tous les modèles, coloris et tailles ne sont pas offerts dans tous les magasins.

Pour achat en personne seulement. Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons.

Jusqu'à épuisement du stock.

Rabais
30%
Vêtements d'été pour enfants
(6.98 à $25)
Vente 3.99 à 16.99
Habillez les enfants pour la colonie de vacances! Maillots-T, pantalons, bermudas, shorts d'exercice, maillots de bain, pulls et combinaisons en molleton, dans une variété de tissus et de coloris. Tailles 2 à 6X et 7 à 14, dans le groupe.
Rayons 335/336, vêtements pour enfants.

Rabais
40%
Vêtements sport «Ralph Lauren» pour dames
Profitez de cette offre spéciale de mi-saison! La sélection comprend: robes, maillots-T, blouses, jupes, pantalons et bermudas. 100% coton. Couleurs vives. Tailles variées.
Rayon 304, vêtements sport pour dames.

Rabais
50%
Variété de bijoux importés de Chine
($10 à $225)
Vente $5 à 112.50
Une touche d'Orient chez Simpsons! Bijoux et accessoires peints à la main. Variété de colliers, peignes, pendants d'oreilles, boucles pour oreilles percées et bourses. Pour raisons d'hygiène, il n'y a aucun échange ni remboursement sur boucles pour oreilles percées.
Rayon 227, bijoux.

Rabais
50%
Vaste sélection de tissus
(3.99 à 9.99)
Vente 1.99 à 4.99 le mètre
Coton léger, coton mixte, toiles, broderies anglaises et polyester... de quoi laisser aller votre imagination!
Rayon 365, tissus.

Rabais
50%
Ens. artisanat et canevas
Ensembles à tapisserie de «Bucilla», «Sunset», «Paragon» ou «Charmin» ainsi que notre stock entier de canevas imprimés pour tapis. Ens. comprend: canevas imprimé, fil, aiguille et instructions.
Rayon 368, travaux à l'aiguille.

Rabais
50%
Variété de sacs à main en paille ou tissu
(11.99 à $35)
Vente 5.99 à 17.50
Choisissez les enveloppes, fourre-tout ou sacs à bandoulière qui vous plairont.
Rayon 225, sacs à main.

Rabais
33% à 40%
Stock entier de coordonnés d'été pour dames
Sélection de jupes, pantalons, blouses à manches courtes et vestes. Variété de tailles et de coloris.
Rayons 304/617, vêtements sport pour dames.

Rabais
25% à 45%
Bermudas et maillots-T pour dames
Maillots-T (14.99 à $18) 9.99
Bermudas ($30 à $40) 21.99
La mode estivale n'a plus de secrets pour Simpsons! Venez vous en rendre compte par vous-même! Maillots-T et bermudas dans un arc-en-ciel de coloris et de modèles. Tailles variées dans le groupe.
Rayon 304, vêtements sport pour dames.

Rabais
30%
Sélection de vêtements de détente pour dames
(12.99 a $65) Vente 8.99 à 45.49
Vaste choix de robes droites, peignoirs, chemises de nuit et combinés polyester / coton. Ensembles 2 pièces longs ou courts en tissu éponge. Variété de coloris et de tailles.
Rayon 326, lingerie.

Simpsons MD ... C'EST LA SOLUTION.